

■ ACTUALITÉS	2
■ CHRONIQUE DU MOIS	6
■ ORGANISMES	7
■ REPORTAGE	9
■ VIE MUNICIPALE	14

LES MAIRES DE L'ÎLE EN GUERRE CONTRE LE PLAN DE CONSERVATION DU SITE PATRIMONIAL DE L'ÎLE-D'ORLÉANS



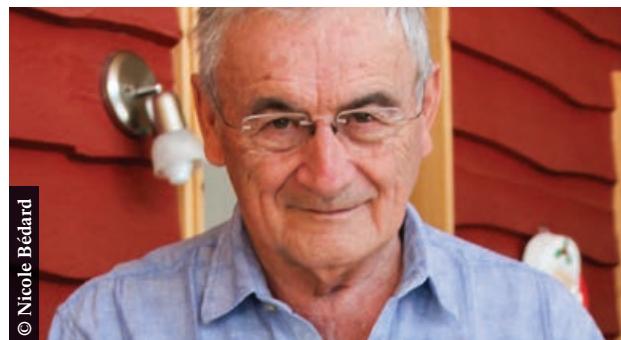
© Sylvain Delisle

LE REVERS
DE LA MÉDAILLE



© Sylvain Delisle

JEAN-CHARLES PAQUET
ET LA DORURE



© Nicole Bédard

Isabelle
HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com



Le Plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans (ci-après, le plan) a été rendu public le 18 décembre dernier, dans sa version définitive. Le 19 décembre, la MRC publiait un communiqué de presse exprimant l'opposition des maires de l'île à ce plan dans des termes non équivoques: imposé par la force, le plan ne ferait nullement écho aux préoccupations exprimées lors des consultations publiques de 2015. La position des maires serait solidaire et la MRC se portera «dès maintenant à la défense des champs de compétence exclusifs des municipalités». ¹ Nous avons voulu en savoir plus sur les motifs d'opposition des maires.

La position des maires

Rencontré en entrevue, le préfet Harold Noël nous a exposé les principaux griefs des maires à l'encontre du plan.

Suite de la une

LES MAIRES DE L'ÎLE EN GUERRE CONTRE LE PLAN DE CONSERVATION DU SITE PATRIMONIAL DE L'ÎLE-D'ORLÉANS

Nous notons d'abord que le ministère (ci-après, le MCC) demande désormais à la MRC de L'Île-d'Orléans d'incorporer à son schéma d'aménagement révisé les orientations contenues dans le plan. Pour M. Noël, il n'est pas question d'intégrer le plan tel quel, notamment en raison des nombreuses objections que formulent les élus municipaux à l'égard de son contenu et de son application. Toutefois, des rencontres de travail avec le MCC seraient prévues et pourraient éventuellement permettre d'en arriver à un texte susceptible d'être intégré au schéma.

Principalement, et en résumé, nous comprenons que les maires estiment être relégués à un rôle de second plan dans la gestion et le développement de leur territoire. Or, ils croient être les mieux placés, connaissant le territoire mieux que les fonctionnaires et étant eux-mêmes soucieux de protéger le patrimoine. Selon M. Noël, beaucoup plus de responsabilités devraient être déléguées à la MRC. En outre, le responsable du patrimoine à la MRC devrait jouer un rôle déterminant dans le processus décisionnel des demandes d'autorisation au MCC.

En second lieu, comme nous en faisions état dans une édition précédente², les maires se plaignent des

pouvoirs discrétionnaires conférés au ministère et en particulier de leur application par les fonctionnaires. Selon M. Noël, les citoyens ne savent jamais à quoi s'attendre et aucune demande déposée ces dernières années n'aurait été acceptée telle quelle. Dépendamment de qui est le chargé de projet au MCC, des décisions contradictoires peuvent être rendues dans des situations analogues. Les délais sont inacceptables et les citoyens ne disposent d'aucun recours administratif contre des décisions défavorables à leurs projets.

En somme, invoquant un souci de protection des citoyens, les maires voudraient se voir transférer plus – ou toutes – les responsabilités en matière de protection du site patrimonial. À cet égard, cependant, nous comprenons que l'opposition au plan n'est pas qu'une question de processus, mais qu'on rejette plusieurs éléments non seulement de son contenu (exigences quant aux types de matériaux, protection des sites à potentiel archéologique, etc.), mais de sa portée même. M. Noël exprime l'opinion que le site protégé est trop vaste, les exigences du plan à la fois trop sévères dans plusieurs cas et trop vagues et qu'elles sont appliquées sans discernement.

Il semble donc que les maires soient devenus inconfortables face à la désignation de toute l'île d'Orléans comme site patrimonial déclaré et, généralement, avec les responsabilités conférées au MCC par la Loi sur le patrimoine culturel. Selon le préfet, il se pourrait que le ministère outrepasse sa juridiction et la MRC entendrait demander des avis juridiques afin de déterminer si des contestations judiciaires pourraient lui permettre de défendre ce qu'il estime être les compétences municipales exclusives.



© Sylvain Delisle

LE REVERS DE LA MÉDAILLE

Isabelle
HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

Afin d'aider les citoyens à se former une opinion, nous avons pris connaissance du Plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans et avons cherché à entendre « un autre son de cloche ».

État de la situation

Rappelons d'entrée de jeu que l'objet de la protection de l'île d'Orléans à titre de site patrimonial déclaré date de 1970. Au surplus, selon l'article premier de la Loi sur le patrimoine culturel (la Loi), son objet est de favoriser non seulement la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel des Québécois, mais sa transmission aux générations futures¹.

Le plan de conservation est un document d'abord intéressant et potentiellement fort utile pour quiconque s'intéresse à l'île d'Orléans et à sa préservation, mais, au premier chef, pour les propriétaires de l'île.

La Loi prévoit l'élaboration d'un plan de conservation d'un site patrimonial contenant des orientations, plutôt que des exigences. Elle confère au ministère un pouvoir discrétionnaire afin de permettre de considérer avec souplesse chaque situation selon ses mérites. Il n'y a là rien de nouveau, puisque les propriétaires de l'île doivent faire autoriser leurs projets de construction par le MCC depuis 1970. Le Plan constitue donc un guide à l'usage des citoyens

qui «interviennent» sur le site patrimonial et indique les critères que doivent appliquer les fonctionnaires chargés de son application aux demandes d'autorisation de travaux.

Ces critères sont plus sévères à l'égard des immeubles inventoriés² en raison de leur valeur architecturale – environ 650 immeubles sur 3 600, sur le territoire. À l'instar de normes d'urbanisme, ils favorisent une cohérence visuelle et une intégration harmonieuse des constructions sur l'ensemble du territoire, mais dans une optique de préservation de la richesse patrimoniale de tous les Québécois. À cet égard, ils régissent toutes les constructions sur l'île,



© Sylvain Delisle

FONTAINE NET

LIVRAISON À DOMICILE

LOCATION, VENTE ET RÉPARATION DE REFROIDISSEURS D'EAU.

NOUS NETTOYONS VOS REFROIDISSEURS D'EAU POUR 20\$!

418 998-1289

à différents degrés d'exigences, mais en conjonction avec la réglementation municipale, le plan n'empêche aucunement son application.

La responsable du patrimoine à la MRC, Marie-Andrée Thiffault, rappelle que la Loi, entrée en vigueur en 2013, a considérablement élargi la notion de patrimoine culturel, notamment aux paysages et à l'archéologie. Par ailleurs, des réglementations de même nature, tout aussi exigeantes, s'appliquent à tous les sites patrimoniaux. À ce jour, onze plans de conservation ont été adoptés par le MCC pour au moins de sites patrimoniaux au Québec et ils semblent bien accueillis partout³.

De plus, la Ville de Québec et la municipalité de Boischatel ont demandé et obtenu, en vertu de la Loi, de se voir déléguer l'application des orientations du MCC. Cette délégation est prévue par la Loi – et le MCC est prêt à l'accorder – en fonction de la compatibilité de la réglementation municipale avec les orientations énoncées dans le plan.

Par ailleurs, la réglementation de toute municipalité, en particulier de municipalités à vocation touristique comme Saint-Ferréol, Bromont, Tremblant, Stoneham, L'Isle-Verte, impose des exigences urbanistiques sévères sur les aspects régis par le plan de conservation. En somme, peu de municipalités recherchées au Québec vous permettront de peindre votre maison en *rose nanane* ou en jaune citron ou encore de clôturer votre propriété avec une clôture Frost de 2 m de hauteur.

Une protection nécessaire, mais un processus déficient

Nous avons rencontré M. Pierre Lahoud, historien et photographe renommé de l'île, ardent défenseur

de la préservation et de la mise en valeur de son patrimoine. Selon lui, entre 20 et 30 % du patrimoine architectural québécois a été perdu au cours des dernières décennies. L'île d'Orléans a pu mieux préserver ce patrimoine grâce à sa protection à titre de site patrimonial. Encore là, ce patrimoine s'est trouvé menacé pendant une période de laxisme entre les années 1985 et 2005, jusqu'à ce que certaines «erreurs» irrémédiabes sonnent l'alarme et qu'une direction responsable de la protection du patrimoine soit reformée au MCC. En tout et pour tout, selon Pierre Lahoud, le gouvernement aurait déjà dépensé au bas mot 20 M\$ pour préserver certaines richesses patrimoniales de l'île, à ce jour.

M. Lahoud estime que le plan reflète les connaissances dans le domaine de la préservation du patrimoine, qu'il devrait être très utile aux propriétaires, s'agissant du premier guide exprimant les orientations servant à décider des demandes d'autorisation. Malgré quelques réserves quant aux détails, celles-ci ne lui semblent pas plus sévères que celles qui régissent les autres sites patrimoniaux, par exemple le Vieux Québec, et qui sont adoptées par les autorités municipales mêmes. Sur l'île, la municipalité de Sainte-Famille exige des toitures de tôle ou de bardage de cèdre sur les immeubles de l'inventaire, dans sa propre réglementation. La municipalité de Sainte-Pétronille, quant à elle, protège depuis les années 1980 les maisons patrimoniales témoignant de son histoire de lieux de villégiature prestigieux à la fin du XIX^e siècle.

Un problème suscite l'unanimité des commentateurs rencontrés: l'application trop rigide des «orientations» par le MCC que les fonctionnaires chargés de

projet appliqueraient comme... des exigences. Ceci donnerait lieu à des décisions parfois arbitraires et à beaucoup de frustration pour les propriétaires qui se donnent la peine de suivre les règles et entraînerait une délinquance regrettable. Au surplus, tous s'entendent pour déplorer les délais de réponse. M. Lahoud verrait lui aussi d'un bon œil la création d'un recours administratif contre les décisions du MCC.

Pistes de solution

Pour M. Lahoud, cependant, les parties – MRC et MCC – devraient se montrer plus souples; la confrontation sur des positions antagonistes ne permet pas la nécessaire collaboration entre les autorités responsables de protéger l'île d'Orléans. Il croit que la solution serait la création d'une Commission du patrimoine de l'île d'Orléans où siégeraient des experts en matière de patrimoine et des élus municipaux. Cette commission se réunirait régulièrement et exercerait un pouvoir décisionnel à l'égard des projets des citoyens. Une telle structure permettrait la gestion locale de la protection du patrimoine bâti et faciliterait éventuellement la délégation de la gestion de la Loi sur le patrimoine culturel à la MRC et, qui sait, encouragerait les municipalités à consacrer des sommes manquantes à l'heure actuelle à la préservation du patrimoine, principal attrait touristique de notre île.

Le MCC serait conscient des problématiques actuelles et serait en mode solution. Madame Thiffault quittera bientôt ses fonctions à la MRC pour occuper un poste nouvellement créé au MCC afin d'améliorer les relations et rétablir, on l'espère, le lien de confiance.



¹ Article 1 de la Loi sur le Patrimoine culturel. Selon l'introduction au plan, signée par la ministre, le site de l'île d'Orléans rappelle aux Québécois leurs origines et se trouve à la source de leur identité. Son intégrité doit être préservée dans l'intérêt des générations actuelles et futures, le patrimoine culturel constituant une richesse collective exceptionnelle et non renouvelable.

² Mise à jour de l'inventaire du patrimoine bâti de l'île d'Orléans, 2013, 2014 Patri-arch.

³ <https://www.mcc.gouv.qc.ca/index.php?id=5043>.



Yves Emond
Courtier immobilier, Yves Emond inc.



RE/MAX Référence 2000
Agence immobilière
3333, du Carrefour, local 250, Québec (Québec) G1C 5R9
Franchisé indépendant et autonome de RE/MAX Québec inc.



Dany M. Leclerc
Courtier immobilier résidentiel

Ensemble, pour de meilleurs RÉSULTATS

Tél. : 418 666-5050 • Cell. : 418 573-0486
immobilier@yvesemond.com

www.yvesemond.com

Tél. : 418.666.5050 • Cell. : 418.951.4062
dynam.leclerc@remax-quebec.com

Opinion *gratuite* de la valeur
marchande de votre propriété.

Tranquill-T
RE/MAX

CAROLINE SIMARD DRESSE SON BILAN DE L'ANNÉE 2017

Isabelle
HARNOIS

i.harnois@autourdelile.com

Rencontrée à son bureau de circonscription de Boischatel, notre députée s'est montrée satisfaite des dossiers qu'elle a fait progresser à l'île d'Orléans en 2017.

Elle nous confirme que ses dossiers prioritaires pour l'île ont été et continueront d'être, en 2018, ceux du pont de l'île et du plan de conservation. Au sujet du pont, elle souligne que ce dossier demeure indépendant de celui du troisième lien Québec/Rive Sud. À ses yeux, quelle que soit la progression à venir sur ce dernier, le délai de mise en service du pont de l'île demeure 2024. En outre, dans le contexte du rapport éventuel entre le troisième lien et l'île d'Orléans, l'achalandage sur notre territoire et la protection du site patrimonial resteront ses principales préoccupations.

Des 120 M\$ dépensés par son gouvernement en 2017 dans sa vaste circonscription, 4 M\$ l'ont été pour l'île. Le financement de plusieurs projets dans tous les secteurs a apporté du soutien aux agriculteurs, à l'amélioration du réseau routier (2 M\$ en 2017, excluant les travaux à Saint-Laurent), aux infrastructures, en éducation et petite enfance, au réseau municipal, aux infrastructures touristiques (200 000\$ accordés pour les nouvelles installations de Cassis Monna & Filles), à la culture et à la préservation du patrimoine (patrimoine religieux, Parc maritime de Saint-Laurent, Fondation François-Lamy, etc.). Quatre ministres du gouvernement ont visité l'île en 2017.

En outre, à partir de son budget discrétionnaire à titre de députée ou de ceux de différents ministres qu'elle a sollicités, elle a pu répondre positivement aux demandes de soutien à l'ac-

tion bénévole: selon madame Simard, tout organisme qui sollicite un soutien recevra une écoute positive.

Ses autres activités

Caroline Simard est fière de son implication dans diverses associations de parlementaires, notamment dans le Réseau des femmes parlementaires du Commonwealth où elle représente les parlementaires québécoises. Elle a récemment été nommée membre du conseil d'administration de la Fondation des parlementaires québécois Cultures à partager. Cette fondation est un organisme de coopération internationale dont la mission est de promouvoir l'éducation et l'apprentissage de la lecture, la protection de l'environnement et le partage des cultures entre pays francophones.

Enfin, dans le contexte actuel de la dénonciation des conduites de harcèlement et d'inconduite sexuelle, on se souviendra que Caroline Simard avait dénoncé sur les médias sociaux un incident dont elle avait elle-même été victime en 2015. Elle avait à l'époque été blâmée par certains pour la publicité donnée à l'incident. Il y a fort à parier que cette réaction serait différente aujourd'hui et madame Simard a publié un texte sur sa page Facebook en soutien à celles qui dénoncent ce type de conduite.

Le Plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans

Interrogée sur ce sujet de l'heure, Caroline Simard rappelle que le plan de conservation a nécessité trois ans de travaux et a fait l'objet de consultations publiques et de six rencontres avec les élus de l'île afin de permettre

à ces derniers de faire valoir leurs préoccupations. Selon madame Simard, le plan, dans sa version définitive, tient compte de 80% des commentaires formulés par nos élus. Elle confirme que des plans semblables ont été adoptés et sont bien acceptés dans la plupart des sites patrimoniaux.

Là où le bâton blesse, c'est sur la question des matériaux «nobles» sur laquelle le MCC ne peut céder sans négliger sa mission, puisque des matériaux contemporains peuvent affecter l'intégrité du site. Caroline Simard dit toutefois militer pour une bonification de l'aide financière consentie aux propriétaires. Elle note cependant que l'opposition farouche au plan ne donne

pas bonne presse à l'île d'Orléans, qui demeure responsable de préserver son propre patrimoine.

Enfin, madame Simard nous dit que le MCC est très conscient des problématiques qui affectent le processus des autorisations de travaux et qu'on cherche activement des solutions. Quant à elle, le plan demeurant une priorité pour cette année, elle entend poursuivre son travail de facilitatrice des relations entre le MCC et les élus de la MRC pour la suite des choses. Notamment, des rencontres d'information citoyennes et des ateliers de travail avec des représentants de la MRC devraient se tenir prochainement.



Caroline Simard entend continuer à faire du pont de l'île et du Plan de conservation une priorité pour l'île d'Orléans.

© Marc Cochrane

UNE RAMPE D'EMBARQUEMENT FORT UTILISÉE

Lucie
LAPOINTE

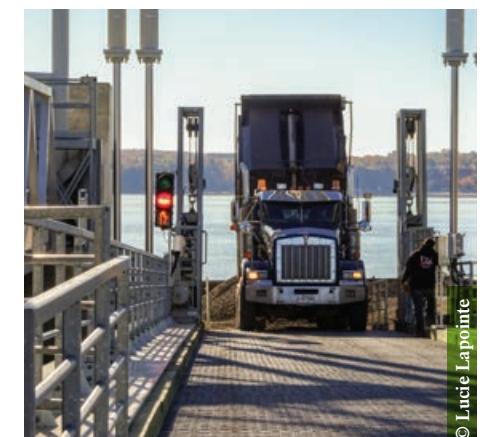
l.lapointe@autourdelile.com

Depuis la fin septembre, peut-être au rez-vous remarqué un accroissement de la circulation de poids lourds empruntant la route Prévost et le village de Saint-Laurent. C'est que l'entreprise Polaris Construction a obtenu un contrat pour exécuter des travaux de réfection de routes et de ponceaux à l'île aux Grues, et elle doit y acheminer par voie fluviale différents matériaux, tels de la pierre concassée et du sable, ce qui signifie une centaine de voyages de camions pour effectuer le chargement de la barge requise pour le transport. L'entreprise a donc demandé et obtenu de la Société des traversiers du Québec et du Ministère

des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, l'autorisation d'utiliser la rampe d'embarquement, aménagée au bout du quai de Saint-Laurent. La municipalité de Saint-Laurent, propriétaire du quai, a aussi acquiescé à la demande de Polaris Construction d'y circuler, afin que les camions puissent décharger leur matériel, dans la barge amarrée au débarcadère. Cette autorisation toutefois, est assortie d'une entente avec l'entrepreneur qui s'est engagé à faire une étude physique de l'état du quai avant et après les travaux et y refaire le pavage, en plus de verser la somme de vingt mille dollars

en compensation supplémentaire. Ce montant sera réinvesti dans l'aménagement d'une nouvelle configuration de la circulation sur le quai, permettant une cohabitation sécuritaire et attrayante pour les automobilistes, les cyclistes et les piétons qui l'emprunteront. Comme la route menant au quai se trouve contiguë à l'école, un signalisateur contrôle la circulation afin d'assurer la sécurité des enfants. De plus, aucun camion ne doit circuler sur le stationnement de l'église, et le respect du règlement sur les nuisances, et la limite de l'utilisation des freins moteurs a été demandé. Le transport du matériel va se poursuivre jusqu'à la fin

de l'automne, et reprendra possiblement au printemps pour quelques semaines.



© Lucie Lapointe

ES-TU GAME ? DUCHESSE-TOÉ !

Marjolaine
TURCOTTE

Revengeance des duchesses

Inspire, expire...

Les mains au-dessus du clavier, j'hésite... J'ai répondu aux questions (les sérieuses et les loufoques), j'ai rédigé le texte sur mon duché... Ma présentation de candidature complétée, reste à l'envoyer... Il y a quelques années que je suis avec beaucoup d'intérêt La Revengeance des Duchesses. Le côté irrévérencieux de l'événement me séduit, mais y aurais-je ma place? Envoyer. Frissonner. Premier pas vers l'aventure.

Inspire, expire...

Je suis donc la deuxième duchesse revengeresse de l'île d'Orléans. Je vais ce soir à la première rencontre des duchesses. Je suis nerveuse. En route, me prendre un café: arriver dans ce nouvel univers un verre de carton à la main me donne confiance.

Inspire, expire...

Chacune se présente, l'ambiance est amicale, détendue. Les membres du CA sont accueillants. Arrive la séance photo qui se passe entre éclats de rire et discussions animées, en grignotant bonbons et crottes de

fromage. Un vent de folie souffle sur le groupe; la personnalité de chacune s'exprime librement, on brise le moule. Pas de «one size fits all»: à La Revengeance, on célèbre la femme dans toute sa diversité. Toutes si différentes et semblables à la fois. On se trouve des affinités, on partage expériences et anecdotes. Les échanges, qu'ils soient virtuels ou de vive voix, nous enrichissent. Et l'aventure continue...

Inspire, expire...

Mon cher duché, je te célébrerai à ma façon du 1^{er} au 16 février 2018 en publant des articles sur le blogue collectif de La Revengeance. J'espère, cher duché, que tu viendras m'y lire et, au passage, me montrer ton soutien en votant pour moi. La reine de cette édition sera-t-elle insulaire? Peut-être. Mais au fond, peu importe; j'ai déjà gagné beaucoup.

Je suis la deuxième duchesse revengeresse de ma chère île. Je rêve qu'on en fasse une tradition, qu'une autre suivra quand retentira l'appel: «Es-tu game? Duchesse-toé!»

1,5 M\$ POUR DÉVELOPPER LE RÉSEAU INTERNET À L'ÎLE D'ORLÉANS



Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

Le 19 décembre dernier, le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et ministre responsable de la région de la Capitale-Nationale, M. Sébastien Proulx, la députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré, Mme Caroline Simard, ainsi que le ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, l'honorable Jean-Yves Duclos, étaient à Saint-Jean pour annoncer une aide financière de 2,6 M\$ pour améliorer l'accès internet de 2 548 foyers de la Capitale nationale. De ce montant, près de 1,5 M\$

ont été octroyés à la compagnie Bell Canada afin d'améliorer des secteurs de son réseau sur l'île d'Orléans.

Ce financement provient du programme Québec branché et a pour objectif de fournir des services internet haut débit aux régions et aux localités qui sont actuellement mal ou non desservies. La sélection et le financement des projets ont été faits en complémentarité avec le programme fédéral Brancher pour innover. En tout, plus de 80 projets ont été sélectionnés dans quatorze régions du Québec.



M. Sébastien Proulx, l'honorable Jean-Yves Duclos et M^{me} Caroline Simard étaient © Sylvain Delisle entourés d'élus de la région pour cette annonce.



L'ANGE-GARDIEN FORD

Reconnu par Ford Canada pour une 4^{ème} année de consécutive Meilleur expérience client au Québec.

D'après le directeur général Normand Fortier le succès de l'ange-Gardien Ford est une histoire d'équipe, l'implication de tous les employés est la clé de notre réussite.

Je suis très fier de mon équipe, j'invite les gens à venir vivre l'expérience L'Ange-Gardien Ford que ce soit pour l'achat, la réparation ou la carrosserie le but premier est toujours.

UNE CLIENTÈLE ENTIÈREMENT SATISFAITE !



— — — L'ANGE-GARDIEN FORD
L'Ange-Gardien

www.angegardienford.com

6120, boulevard Ste-Anne,

L'Ange-Gardien 418 822.1112

LA DÉMENCE N'EST PAS NÉCESSAIREMENT UNE FATALITÉ



Normand
GAGNON

n.gagnon@autourdelile.com

Selon les experts scientifiques réunis au sein d'une commission d'étude constituée sous l'égide de la revue médicale *The Lancet*, la survenue de la démence pourrait être empêchée ou retardée si nous agissons sur certains facteurs de risque modifiables, c'est-à-dire ceux sur lesquels il est possible d'avoir prise.

Ces chercheurs proposent en effet un modèle incorporant des facteurs de risque disséminés sur une bonne part de la durée de la vie et non pas seulement ceux associés au grand âge (voir le schéma). Le modèle possède ce grand intérêt d'identifier, pour les étapes déterminantes de la vie, les facteurs de risque relatifs à la démence, mais aussi de leur associer une estimation quantitative des «chances» de survenue en présence de ces facteurs. Cela permet de travailler en aval du problème sur des paramètres spécifiques et potentiellement modifiables. Un grand espoir, car leurs calculs montrent que plus du tiers des cas de démence pourraient être évités par une série des mesures préventives.

Les facteurs potentiellement modifiables

Un premier facteur de risque déterminant est le bas niveau d'éducation. Il semble en effet que cette situation induirait une vulnérabilité au déclin cognitif (voir le glossaire), ce qui s'expliquerait par le bas niveau de la réserve cognitive. L'INSERM définit cette réserve comme étant le résultat «d'une stimulation intellectuelle prolongée tout au long de la vie, des apprentissages ou encore de relations

sociales épanouies»; ces derniers auraient comme effet d'augmenter le nombre de connexions fonctionnelles entre les neurones et, de ce fait, de compenser les pertes neuronales inévitables associées au vieillissement. Les personnes plus éduquées seraient affectées plus tardivement – sinon jamais – par la neurodégénérescence.

Un autre facteur important et surprenant est la perte auditive périphérique d'autant plus déterminante qu'elle survient à des degrés divers chez 32% des personnes âgées de 55 ans et plus. Si la relation causale entre cette perte et le déclin cognitif n'est pas établie, il est pour l'instant présumé que le phénomène pourrait provoquer des changements au cerveau accentuant ainsi une fragilité déjà installée.

D'autres facteurs, mieux connus, car on sait déjà leur influence sur la santé en général, interviennent aussi dans l'apparition de la démence; on distingue notamment l'activité physique qui se révèle être un agent de protection contre le déclin cognitif. Le diabète, l'hypertension et l'obésité, réunis ou pas, indiquent un mauvais état de santé général, ce qui n'est pas sans influencer le fonctionnement du cerveau. Également, selon les nombreuses études réalisées sur la question, la dépression est aussi un facteur de risque si elle survient environ dix ans avant l'apparition des premiers symptômes de la démence.

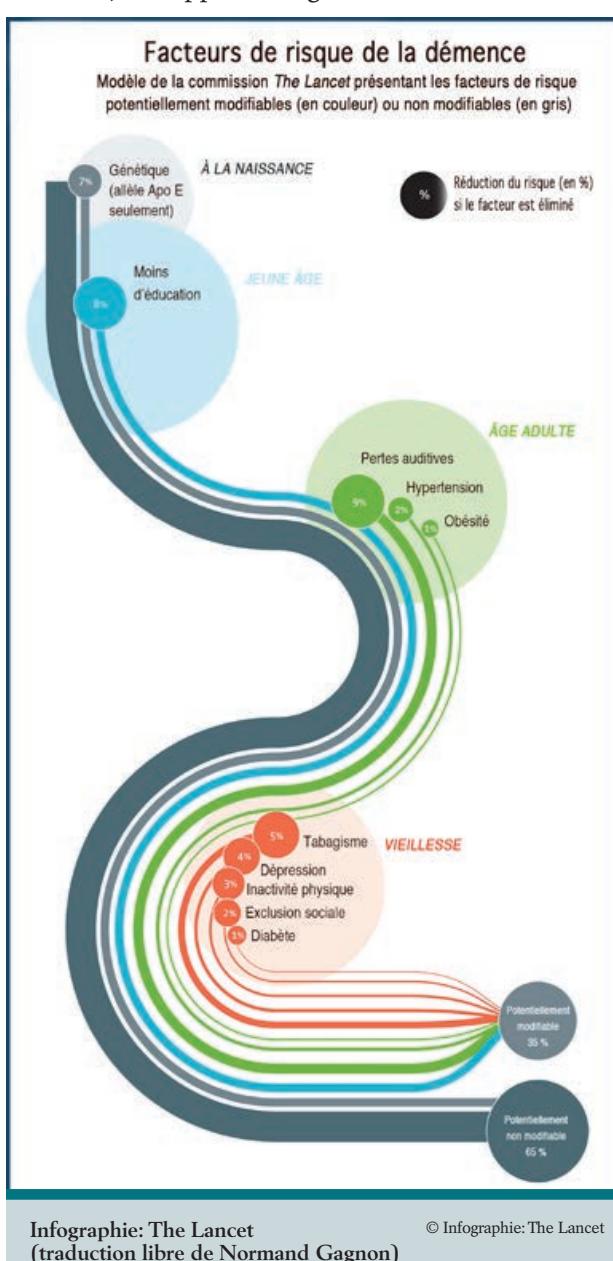
Enfin, les personnes ayant peu de contacts sociaux présenteraient un risque non négligeable de pertes cognitives, notamment parce qu'elles sont plus exposées à diverses maladies qui exercent une influence sur l'avènement de la démence, en plus d'être moins actives sur le plan intellectuel; ces paramètres rejoignent ceux précédemment mentionnés.

De ce qui précède, on peut conclure que pour diminuer les risques d'être affecté par la démence, il faut intervenir tout au long de la vie par diverses mesures dont l'élimination des facteurs de risque identifiés plus haut. L'observation de cette consigne n'est toutefois pas une garantie absolue puisque l'héritérité jouerait un rôle prépondérant.

Notons toutefois, en terminant, que malgré la grande envergure de l'étude citée, celle-ci reste lacunaire en ce sens qu'elle n'a pas pris en considération des facteurs reconnus comme des déterminants de la santé, notamment l'alimentation, la consommation d'alcool, la qualité de l'environnement.



Selon le neurobiologiste Jean-Pierre Changeux, les circuits neuronaux se font par des activités d'apprentissage et se défont par l'inactivité. Le dispositif cérébral s'use quand on ne s'en sert pas.



Glossaire

Facteurs de risque

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un «facteur de risque est tout attribut, caractéristique ou exposition d'un sujet qui augmente la probabilité de développer une maladie ou de souffrir d'un traumatisme». Le tabagisme constitue par exemple un facteur de risque pour le cancer du poumon; l'arrêt de la consommation du tabac diminue donc ce risque. Il sera dit modifiable, car, contrairement à l'âge, on va pouvoir agir en cessant de fumer.

Démence

La démence se manifeste, en général, autour de l'âge de 65 ans par le déclin des fonctions cognitives tels la mémoire, le langage, le raisonnement, etc. Il s'agit en fait d'un syndrome, c'est-à-dire d'un ensemble de symptômes caractéristiques de maladies (Alzheimer, accident vasculaire cérébral et autres) ou de traumatismes qui affectent principalement les cellules nerveuses (les neurones) du cerveau.

Conséquences de la démence

Selon l'OMS, «la démence a des conséquences physiques, psychologiques, sociales et économiques pour les personnes atteintes de la maladie, mais aussi pour les personnels responsables des soins, les familles et la société en général.»

En 2015 seulement, le coût mondial de la démence a été estimé à 818 MM\$ US, l'essentiel étant assumé par la famille et la société en général, soins médicaux à part.

Étendue du problème

On compte 50 M de personnes atteintes de démence dans le monde. Selon les projections, ce nombre pourrait tripler en 2050.

Surdité périphérique

Surdité liée à une lésion de l'oreille. On la distingue de la surdité centrale qui, elle, résulte d'une atteinte du système nerveux central.

COMITÉ DES LOISIRS DE SAINTE-FAMILLE ET SAINT-FRANÇOIS

Julie HÉBERT

Comité des loisirs de Sainte-Famille et Saint-François

Décembre, mois de l'enfant

Le 16 décembre dernier, à la bibliothèque Marie-Barbier (Sainte-Famille), le Comité des loisirs de Sainte-Famille et Saint-François offrait aux enfants l'heure du conte avec Mme Marie Thivierge. Une quinzaine d'enfants et leurs parents ont assisté à cet avant-midi de plaisir et d'émerveillement.

Le 17 décembre, nous avons reçu le vrai père Nicolas Noël, foi de Familou, le lutin. Plus de 75 enfants ont reçu de beaux cadeaux. Un clown comblait l'attente des enfants et un petit gâteau des Fêtes a bien fini cette journée.

Merci à tous les commanditaires et bénévoles qui ont fait de cette fête un succès.

Du nouveau, le 3 février, à 20 h, nous aurons une soirée country au centre Le Sillon, à Saint-François. Chapeaux et bottes ou non, nous vous attendons. Bar sur place.

Information: Murielle Lemelin, responsable, au 418 829-3006 (le soir).

Au plaisir de vous rencontrer.

CONCERT DE NOËL 2017: UN AGRÉABLE DÉTOUR SUR LES VOIES ENNEIGÉES!

Louis HOULE

Chœur de l'Isle d'Orléans

Le 9 décembre dernier, c'est sous le thème *Les voies enneigées* que le Chœur de l'Isle d'Orléans a accueilli plus de 177 spectateurs à l'église de Saint-Laurent, pour son concert de Noël. Le directeur de la chorale, François Choquette, proposait cette année une première partie où se mêlaient quelques grands classiques, des chants traditionnels et religieux. La deuxième partie, plus festive, proposait des chansons qui nous font taper du pied et battre des mains. C'était l'occasion de se plonger dans la magie de Noël et de nos joies d'enfant. Les quelque

30 choristes ont offert une prestation qui a soulevé des commentaires aussi enthousiastes qu'élogieux:

«J'ai beaucoup aimé l'énergie qui se dégageait de la chorale. Le rythme était emballant et les pièces d'une grande qualité. Bravo! c'était magnifique!»

«Je venais pour la première fois... j'ai aimé votre côté festif et je reviendrai l'an prochain.»

«Quel beau concert! Quelle synergie! Quelle harmonie! Quel bonheur!»

Le Chœur de l'Isle d'Orléans tient à remercier son auditoire du 9 décembre.

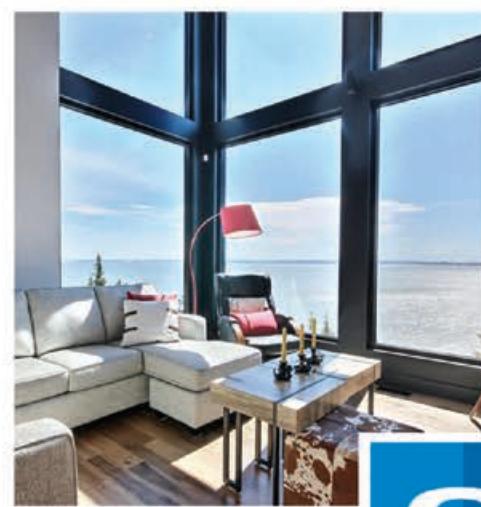


© Yves Saint-Pierre

Obtenez jusqu'à 20% de remise en crédit d'impôt* pour vos portes et fenêtres grâce au programme



Fenêtre HT-4600 hybride / Porte-patio HT-9000



Fenêtre Pure XT-75

Économisez encore plus!

Obtenez le triple verre au prix du double.
Faites vite! Seulement 2000 unités disponibles.

Demandez votre estimation à domicile gratuite!

CARON&GUAY
PORTES & FENÈTRES

caronetguay.com

RE-2982-2560-29

*Le crédit d'impôt s'applique sur les contrats avec installation, signés avant le 31 mars 2018. Détails en magasin.

FADOQ LES AÎNÉS EN ACTION DE SAINT-PIERRE

Claudette LAVOIE

Aînés en action de Saint-Pierre

Il est toujours temps de participer aux cours de mémoire à la Villa des Bosquets, le mercredi de 13 h à 15 h 30. Pas de devoir, pas de leçon, seulement des exercices pour nous aider à entretenir et stimuler notre mémoire. Prenez le temps de venir assister à un cours.

Procurez-vous dès maintenant vos cartes pour notre souper de la Saint-Va-

lentin, le mardi 13 février, à 18 h, au Poste de traite, à Sainte-Famille. Coût: membre, 30 \$, non-membre, 35 \$. Lise Paquet, 418 829-3113.

C'est toujours plaisir de vous rencontrer lors de nos activités. Vos suggestions d'activités et commentaires sont appréciés.

MAISON DES JEUNES DE L'ÎLE D'ORLÉANS

L'équipe des intervenants

Maison des jeunes de l'île d'Orléans

À la Maison des jeunes de l'île d'Orléans, nous discutons de différents sujets avec les jeunes afin qu'ils développent leurs opinions. Voici le texte écrit par un de nos jeunes à la suite d'une discussion portant sur les différences.

«Que vous soyiez de différentes religions, peu importe votre orientation sexuelle, peu importe votre race, que vous ayez un handicap ou non, que vous soyiez une fille ou un garçon, nous sommes tous pareils. À l'extérieur, nous avons différentes caractéristiques qui nous rendent

uniques, mais à l'intérieur nous sommes tous identiques. Nous avons tous des organes, des os et nous ressentons tous les mêmes émotions comme la tristesse, la peur, la joie, la bonne humeur et l'amour. À la place de rejeter les personnes différentes de vous, commencez à mieux les connaître et vous découvrirez leurs beautés intérieures.» Lucas Marois, 11 ans.

Pour connaître nos prochaines activités, visitez-nous sur Facebook ou téléphone au 418 828-1875, à Saint-Pierre, ou au 418 829-3606, à Saint-Jean.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Marie-Hélène THERRIEN

m.therrien@autourdelile.com

En ce début d'année, je vous propose trois essais qui permettront de mieux comprendre et mettre en contexte le monde dans lequel nous évoluons à l'heure actuelle: un essai qui concerne les crimes technologiques dans une société aujourd'hui presque entièrement informatisée, un essai qui explique l'ascension de Donald Trump jusqu'à la présidence des États-Unis et, enfin, un ouvrage d'astrologie pour expliquer selon les astres les grands bouleversements que nous connaissons. En espérant que ces lectures vous permettent d'avoir de nouvelles pistes de compréhension de l'actualité et vous divertissent. Bonne année 2018!

Les crimes technologiques – Les dessous et les dangers du numérique et du Big Data, de Marc Goodman, publié aux éditions Édito, un ouvrage volumineux qui nous propose une enquête-choc, nous transporte dans le monde occulte de la cybercriminalité. La société dans laquelle nous vivons a été profondément transformée au cours des dernières années par l'avènement du numérique. Si les progrès dus au développement de nouvelles technologies, dans tous les domaines, sont indéniables, il n'en demeure pas moins que des dangers et des effets pervers

reliés à cette réalité existent: l'actualité rapporte régulièrement des vols d'identité, du piratage de cartes de crédit, de l'escroquerie, de la fraude fiscale, mais également des attaques de grande envergure dont sont victimes de grandes entreprises telles que Target, Sony, Amazon, Google, Dropbox, Facebook. Mais cela n'est que la pointe de l'iceberg. Qu'il s'agisse de bioterrorisme ou d'espionnage industriel, une nouvelle criminalité, insidieuse, est en train de prendre forme, à notre insu. Marc Goodman, qui est devenu, grâce à plus de 20 ans d'expérience, un pionnier de la lutte contre la cybercriminalité et le cyberterrorisme en travaillant au sein d'agences telles que le FBI, Interpol ou les Nations Unies, nous alerte à propos des dangers d'une civilisation hyperbranchée. Il nous fait découvrir le côté obscur de l'innovation technologique, là où la réalité dépasse les meilleurs films de fiction. Il nous démontre comment, dans ce monde de plus en plus hyperconnecté, les informations que l'on croyait privées deviennent accessibles à tous. Il nous informe des nouvelles formes de délinquance qui ne sont que le prélude à des crimes de grande échelle, dont aucun service de sécurité et de gouvernement n'a pris la pleine mesure. Il propose également des pistes de solution pour reprendre le contrôle de notre vie connectée. Un ouvrage-choc, extrêmement documenté, qui plaira aux

passionnés d'informatique comme à tout utilisateur de technologies informatiques.

Donald Trump ne cesse de faire les manchettes. Qu'on l'apprécie ou qu'on le déteste, on ne peut rester indifférent au rôle qu'il joue actuellement sur le plan mondial, avec toutes les conséquences que cela peut avoir. *Dire non ne suffit plus – Contre la stratégie du choc de Trump*, de Naomi Klein, publié aux éditions Lux, est un essai percutant qui présente une analyse de la stratégie du choc, de Donald Trump. Elle donne une bonne explication de la marque Trump. Comment, en effet, Donald Trump, en vendant par exemple son nom pour l'associer à divers hôtels, édifices ou entreprises du monde entier, arrive à s'enrichir et se servir de son titre de président des États-Unis pour mousser cette marque Trump et lui donner encore plus de valeur. En expliquant comment Donald Trump est devenu 45^e président des États-Unis en incarnant les tendances les plus délétères des 50 dernières années, elle montre que ce n'est pas un hasard si cet homme est parvenu à se faire élire. Malgré les dangers du *trumpisme*, Naomi Klein propose un livre qui se veut l'amorce d'une feuille de route de la résistance au choc. Si l'auteure

cherche à mieux voir, c'est en effet pour mieux frapper. Elle campe une série de propositions fortes, pour une Amérique plus heureuse, plus verte et plus juste, un continent nouveau aussi désirable que réaliste.

Alors que s'amorce l'année 2018, l'ouvrage *Horoscope 2018*, de Jacqueline et Alexandre Aubry, publié aux éditions Québec-Livres, nous présente le panorama de l'année, mois par mois, pour chacun des signes du zodiaque et chaque ascendant. En mettant en lumière les grands événements et bouleversements de notre monde, Jacqueline et Alexandre Aubry expliquent comment, depuis quelques années, notre monde subit une transformation extrême et se dirige inexorablement vers un concept de société différent de ce que nos grands-parents ont connu. La grande révolution est en marche et elle s'accomplira au cours des prochaines années. En 2018, Jupiter en Scorpion annonce une métamorphose, Uranus en Taureau provoquera des changements, en particulier financiers, Pluton en Capricorne nous incitera à préserver les traditions, tandis que Neptune en Poissons nous invitera à exercer notre créativité et notre compassion.



Les crimes technologiques – Les dessous et les dangers du numérique et du Big Data, de Marc Goodman, publié aux éditions Édito, un ouvrage volumineux qui nous propose une enquête-choc, nous transporte dans le monde occulte de la cybercriminalité. La société dans laquelle nous vivons a été profondément transformée au cours des dernières années par l'avènement du numérique. Si les progrès dus au développement de nouvelles technologies, dans tous les domaines, sont indéniables, il n'en demeure pas moins que des dangers et des effets pervers

PAUL-EUGÈNE CHABOT
Cabinet en assurance de dommages et de services financiers

CHOIX DE 15 COMPAGNIES EN ASSURANCES

- Auto • Habitation • Entreprise • Agricole • Vie
- Cautionnement • Vol d'identité
- Documentation gratuite sur notre site • Payable en 12 versements

infopechabot@courtierunis.com • Fax : 418 661-3409
2255, boul des Chutes, Québec (Beauport) G1C 1X1

PLUS DE 65 ANS D'EXPERTISE

Cabinet partenaire de **COURTIERS UNIS** LE RÉSEAU DE COURTIERS D'ASSURANCES INDEPENDANTS

CLAUDE CHABOT **JULIE CHABOT**

418 667-8550 www.pechabot.com

JESSICA SHEEDY
architecte

TECHNICIENNE EN ARCHITECTURE
Plan professionnel avec visualisation du projet en 3D.
Projets d'agrandissements, de constructions neuves ou de rénovations.

418 265-9296 sheedy.jessica@gmail.com

PRÈS DE 3 000 ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS CHEZ DES AGRICULTEURS

Emmanuelle BOULFROY

CERFO

Depuis 2016, le Réseau de Lutte intégrée Orléans (RLIO) et le Centre d'enseignement et de recherche en foresterie de Sainte-Foy (CERFO) sensibilisent les producteurs agricoles de l'île d'Orléans à plusieurs problématiques et les accompagnent afin d'augmenter la quantité d'arbres et d'arbustes sur leur propriété. Ces plantations peuvent aider à résoudre certains problèmes constatés sur les exploitations agricoles, par exemple en améliorant la qualité de l'eau d'un fossé ou d'un cours d'eau, en minimisant les pertes de sol dues à l'érosion éolienne, en protégeant les cultures des effets néfastes du vent et du gel, en améliorant la production grâce à la présence d'insectes prédateurs et polliniseurs. En plus

de tous ces avantages, la plantation d'une variété d'espèces contribue aussi à augmenter la diversité floristique et faunique du milieu. Ainsi, chez neuf producteurs de l'île, ce sont 6 850 m linéaires de haies brise-vent et de bandes fleuries qui ont été plantés (dont 520 m en bordure de cours d'eau) et 1 500 m² en îlots boisés.

La mobilisation des producteurs a été rendue possible grâce au volet 3.1 du programme Prime-Vert 2013-2018 et les projets d'aménagement de haies brise-vent, de bandes riveraines élargies et de biodiversité ont été soutenus par le volet 1 du même programme du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation.



Exemple de plantation d'arbres à la ferme Onésime Pouliot.

© CERFO

Mont Champagnat vous invite

À UN SOUPER DANSANT POUR AÎNÉS AVEC ORCHESTRE

- AU MENU -

L'AUTHENTIQUE
Raclette Savoyarde

RÉSERVATIONS

Karina Turbide | 418 670-3304

Réservations obligatoires
avant le 28 janvier.

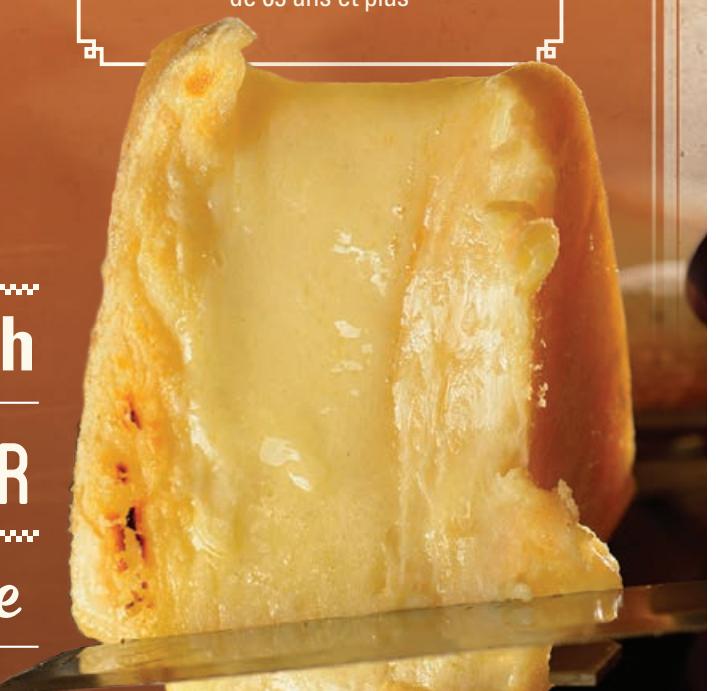
Places limitées

Soirée réservée aux personnes
de 65 ans et plus

Vendredi 2 février 2018 | 19 h à 22 h

7141, AVENUE ROYALE, CHÂTEAU-RICHER

Apportez votre vin | Entrée gratuite



JEAN-CHARLES PAQUET ET LA DORURE

Nicole
BÉDARD

n.bedard@autourdelile.com

Un jour, Jean-Charles Paquet, entrepreneur-peintre retraité de Sainte-Famille, nous confia qu'il avait contribué à la restauration de certains lieux et objets du patrimoine religieux et autres, de Québec et des environs. Souvent, il s'agissait de peindre des voûtes, des murs ou des œuvres d'art, mais parfois il devait appliquer des feuilles d'or sur certains ornements. Nous nous sommes donc intéressés à cette facette de son métier, la dorure.

En 1960, alors qu'il avait 20 ans, M. Paquet raconte qu'il sortait de l'École des métiers de Québec avec son diplôme de peintre en bâtiment en main et un emploi qui l'attendait. «À cette époque, on procurait un emploi aux trois premiers de la classe, dont je faisais partie. On me dirigea donc chez Juneau & frères, entrepreneurs peintres et spécialistes des travaux de peinture des églises.» C'est avec eux qu'il a pu faire son apprentissage du travail sur le terrain non seulement en peignant, mais également en se familiarisant avec la dorure.

La dorure

Au fil du temps, depuis l'Antiquité, diverses techniques ont été utilisées pour appliquer l'or sur des éléments décoratifs. M. Paquet nous explique son savoir-faire. Il utilise d'abord un mordant qui joue le rôle de colle pour assurer l'adhésion des feuilles d'or aux éléments à dorner. Le jour suivant, il y appose les feuilles d'or. Celles-ci sont regroupées dans un livret contenant 20 feuilles dont la dimension est de 5½ po x 5½ po chacune et dont l'épaisseur est de 1/10 000mm. Pour soulever la feuille d'or, il se sert d'un pinceau mince en forme de palette, d'environ 4 po de largeur, qu'il frotte dans ses cheveux pour provoquer l'électricité

statique nécessaire au détachement de celle-ci. La minceur de la feuille d'or fait en sorte qu'elle épouse tous les contours des sculptures sans en cacher les détails et les multiples cavités qui s'y trouvent. Parfois, il se sert d'un couteau pour tailler de petites bandes de cette feuille, selon les surfaces à recouvrir.

Un métier d'art en or

M. Paquet parle avec respect des moments privilégiés qu'il a vécus, souvent dans le silence, en exerçant son métier de doreur. Il a touché bien des monuments de notre histoire. Il ouvre son album photo pour nous montrer ceux qu'il a restaurés avec des feuilles d'or. Parmi eux, notons la dorure du siège du président de l'Assemblée nationale du Québec, les portes du Salon bleu et des éléments décoratifs du Salon rouge, l'autel fabriqué pour la visite du pape Jean-Paul II, l'ornement décoratif qui entoure le tombeau de Mgr de Laval dans la cathédrale de Québec, la voûte du monastère des Ursulines, l'autel de l'Hôpital général de Québec, la statue de sainte Anne à l'extérieur de la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, l'ambon de l'église de Sainte-Famille de même que les lettres se trouvant au-dessus de la porte centrale extérieure de celle-ci.

M. Paquet a aimé son métier, ça se lit sur son visage lorsqu'il raconte humblement tous les lieux sacrés et nobles qui ont été décorés grâce à la maîtrise de son art. Maintenant retraité, il peut revoir, en revisitant ces endroits où il est passé, tout ce travail qu'il a minutieusement accompli et qui est tout simplement évocateur de beauté. Il a tenu à ajouter qu'il a parfois eu le bonheur d'exercer son métier de peintre avec ses frères Benoît et Laurent, ce dernier ayant aussi effectué des travaux de dorure avec lui.



Jean-Charles Paquet a recouvert de dorure l'inscription en latin : «HIC DOMUS DEI EST», signifiant «ICI EST LA MAISON DE DIEU» qui se trouve au-dessus de la porte centrale extérieure de l'église de Sainte-Famille, à l'île d'Orléans. © Nicole Bédard



Jean-Charles Paquet garde des photos-souvenirs © Nicole Bédard d'objets du patrimoine et de lieux où il a exercé son métier de doreur, au fil des ans.

Devenez fidèle à La Maison Smith

**PASSEZ CHERCHER VOTRE CARTE
ET OBTENEZ 50% SUR VOTRE ACHAT**

*applicable sur nos cafés & boissons spécialisées. Coupon valide jusqu'au 10/03/18.

8700 CHEMIN ROYAL
SAINTE-PÉTRONILLE
418.828.0598

CAFÉ LA MAISON
SMITH

Sainte-Famille et Saint-François MARIE BARBIER

Avec la première parution du journal en 2018, je profite de l'occasion pour vous offrir, chers lecteurs, nos vœux pour l'année qui commence: santé, bonheur et plein de belles surprises tout au long de l'année!

Parlant de surprises, la bibliothèque a reçu beaucoup de nouveaux livres lors de la rotation de novembre dernier. De plus, nous avons effectué plusieurs achats pour enrichir notre collection locale, autant dans la section des livres jeunesse que dans celle des livres pour adultes. Venez donc en profiter dès maintenant. Venez en grand nombre!

Un grand merci à tous les bénévoles qui assurent le bon fonctionnement de notre bibliothèque.

C'est également l'occasion de remercier M. Ernest Labranche qui, après plus de 30 ans d'implication, quitte le poste de responsable de la bibliothèque. Si nous avons aujourd'hui une bibliothèque bien organisée, c'est en

grande partie grâce à lui, qui a entrepris ce beau projet en 1984. Merci beaucoup, M. Labranche, et ne vous gênez pas pour revenir nous voir souvent!

Les gagnants du concours des nouveaux abonnés qui se sont inscrits entre octobre et décembre 2017 sont: Philippe Drolet (enfant) et Mme Marie-Andrée Thiffault (adulte). Ces gagnants ont reçu un chèque cadeau de 25\$, échangeable à la librairie Morency. Félicitations aux heureux gagnants.

Rappel intéressant

Consultez le site internet de la biblio: www.mabibliotheque.ca/sainte-famille

De nombreuses ressources électroniques sont disponibles gratuitement:

rbdigital: téléchargez vos magazines préférés (32).

Protégez-vous: bien choisir ses produits, ça commence ici.

Généalogie Québec: retrouvez vos ancêtres.

Livres numériques: connexion.

Pour nous joindre

Sur place, le dimanche de 9 h 30 à 11 h 30 et le mercredi de 19 h à 21 h.

Par téléphone, au 418 666-4666, poste 8083.

Sur internet, à www.mabibliotheque.ca/sainte-famille – services locaux et PEB (prêt entre bibliothèques): consultation, réservation, renouvellement, annulation.

Livres papier, livres audio et services numériques variés ci-haut énumérés

France Blouin

responsable de la bibliothèque municipale de
Sainte-Famille
et Saint-François

Saint-Pierre OSCAR-FERLAND

Ce mois-ci nous vous invitons à venir découvrir deux de nos belles revues pour nos petits enfants de quatre à dix ans.

Les belles histoires. Vous y trouvez chaque mois quatre histoires bien illustrées à lire à votre enfant. Les histoires qu'on lit petit nous accompagnent toute la vie.

Les petites mains. Cette autre revue très intéressante permet aux enfants de développer leur motricité fine et leur créativité.

Pour les enfants un peu plus âgés, nous proposons le livre *Chez le pape François*. Ce sont des réponses du pape aux lettres d'enfants de partout au monde.

Nouveautés du mois

Romans québécois

L'année sans été, de Julie Lemieux

Eva Braun, t 2, de Jean-Pierre Charland

Les paroissiens de Champs-de-Grâce, de Carole Auger-Richard

Sous l'arbre à palabres, de Boucar Diouf

Le château de Noé, t 1 et 2, d'Annie Tremblay

Une simple histoire d'amour, de Louise Tremblay d'Essiambre

Polar

L'île du serment, de Peter May

Minuit sur le canal San Boldo, de Donna Leon

Documentaires

L'expédition allemande à l'île d'Anticosti, de Hugues Théorêt

Bande dessinée

Paul à Montréal

Nos heures d'ouverture sont: le mardi et le jeudi de 19 h à 21 h et le dimanche de 10 h à midi.

Bienvenue à toutes et tous. Nous vous attendons!

Lysette Grégoire pour la BOF

Publireportage

NOUVELLE CLINIQUE DÉCLIC PARTENAIRE DU DÉVELOPPEMENT DE VOTRE ENFANT

À quelques minutes du pont, les parents de l'île d'Orléans peuvent désormais compter sur les services de la nouvelle clinique DÉCLIC. Étant une clinique pluridisciplinaire, celle-ci offre une vaste gamme de services en développement de l'enfant destiné à une clientèle 0-12 ans. La clinique DÉCLIC est en activité depuis 11 ans à Montréal et à Laval. La nouvelle clinique DÉCLIC, située au 1095, boulevard des Chutes à Beauport, offre des services professionnels et personnalisés en orthophonie, en éducation spécialisée, en psychologie, en neuropsychologie et en psychoéducation.

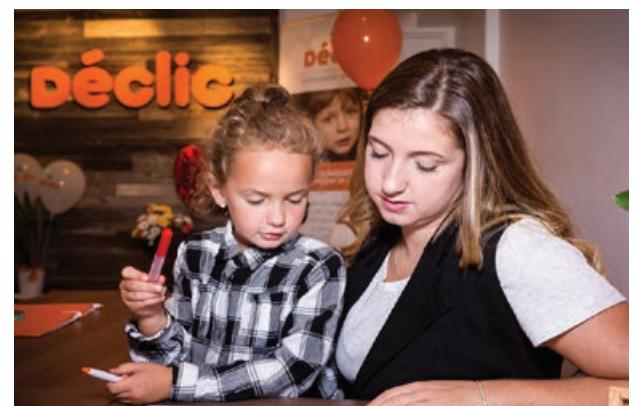
Une histoire personnelle

Directrice de DÉCLIC Québec, Marie Julie Paradis est bien au fait des besoins criants dans la région puisqu'elle est mère d'un enfant ayant un trouble du spectre de l'autisme (TSA), un trouble du langage et un TDA/H. Elle siège d'ailleurs au conseil d'administration d'Autisme Québec. Mal-

gré son dévouement à la cause, elle constate rapidement les limites des services publics offerts. Germe alors l'idée de faire naître une clinique DÉCLIC dans la région de Québec. Son projet se concrétisera le 11 octobre dernier par l'ouverture de cette clinique à Québec.

Une équipe multidisciplinaire

Psychoéducatrices, orthophonistes, éducatrices spécialisées en TSA, neuropsychologues pour évaluation de TDA/H, douance et dérogation scolaire, psychologues pour enfant et, bientôt, ergothérapeutes, la clinique met à profit les expertises complémentaires de ces professionnelles afin d'aider votre enfant à développer son plein potentiel. Les spécialistes en développement de l'enfant vous offrent un service personnalisé, axé sur le développement global de l'enfant. Ils travaillent en étroite collaboration pour créer des interventions adaptées à ses besoins spécifiques et à sa pro-



Besoin d'un orthophoniste pour votre enfant qui commencera bientôt la maternelle? DÉCLIC est la référence.

gression. Chaque activité ou intervention est axée sur la collaboration, le plaisir et la progression de l'enfant. La plupart des services en clinique sont couverts par les assurances privées.

Nouvelle clinique DÉCLIC – À deux pas de l'île d'Orléans

La clinique DÉCLIC est l'endroit pour les parents et familles voulant outiller leurs enfants à besoins particuliers. Retard de langage, retard de développement global, trouble du spectre de l'autisme, TDA/H, anxiété, crises de colère, bégaiement, dysphasie, développement des habiletés sociales ou troubles de comportement, la clinique DÉCLIC regroupe sous un même toit les professionnels pouvant vous aider.



DÉCLIC

INTERVENTION
ÉDUCATIVE

418 353-9993 - QUEBEC@DECLIC.COM – DECLIC.COM



La clinique DÉCLIC propose une offre de services pluridisciplinaires à Québec.

1095 BOULEVARD DES CHUTES
LOCAL 101,
QUÉBEC (QUÉBEC) G1E 2G1

Saint-Laurent

DAVID-GOSSELIN

Nouvelle exposition – Jacques Cloutier

Nous avons accueilli au cours du mois de janvier un nouvel artiste peintre. Il s'agit de M. Jacques Cloutier. Né en 1945, il a suivi des cours de peinture avec M^{me} Sylvia Araya et M. Humberto Pinochet, de renommée internationale. Depuis une trentaine d'années, la peinture occupe une grande partie de ses moments libres. Il habite aujourd'hui à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Les paysages de l'île lui servent d'inspiration dans la composition de ses tableaux. Ses œuvres sont exposées depuis une douzaine d'années au Jardin des Arts.

Nous vous invitons donc à venir découvrir ses œuvres à la bibliothèque de Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans, située au 6822, chemin Royal.

Les heures d'ouverture sont les suivantes:

Le mardi de 19 h à 20 h 45.

Le mercredi de 14 h à 16 h.

Le jeudi de 19 h à 20 h 45.

Le samedi de 9 h 30 à 11 h 30.

Nous remercions l'artiste Marie-Diane Labelle qui termine son exposition. Elle a égayé notre bibliothèque durant l'automne avec ses aquarelles.

Urgent – bénévoles demandés

Nous sommes présentement à la recherche de bénévoles afin de pouvoir continuer à offrir le même service aux usagers. En l'absence de relève, nous devrons envisager de diminuer le nombre

de jours d'ouverture. Nous vous réitérons donc notre offre de vous joindre à nous pour assurer le fonctionnement de la bibliothèque.

Une naissance, un livre

La bibliothèque a reçu de nouvelles trousseaux qui seront remises gratuitement aux parents qui inscriront leur jeune enfant à la bibliothèque (moins de deux ans).

Nouvelles ressources en ligne

Protégez-vous. Les abonnés ont maintenant accès à la nouvelle ressource en ligne Protégez-vous. Contrairement aux revues téléchargées en version intégrale via RBdigital, le contenu de Protégez-vous est disponible via le site web de la ressource, à découvrir par thématique (auto, techno, électro, maison, santé, etc.). Vous trouverez le bouton dans l'onglet « Livres et ressources numériques », sur www.mabibliotheque.ca/cnca.

RBdigital – Après un an d'utilisation, le taux d'emprunt des magazines disponibles en ligne a permis de revoir l'offre disponible. Certains magazines ont été retirés et neuf ont été ajoutés. Il y en a 32 présentement actifs. Le bouton RBdigital se trouve dans l'onglet « Livres et ressources numériques », sur www.mabibliotheque.ca/cnca.

Abonnement à distance. Notre municipalité étant membre du Réseau Biblio CNCA, les citoyens ont la possibilité de s'abonner uniquement aux services à

distance: livres et revues numériques, *Généalogie Québec* et *Protégez-vous*. Ils peuvent se présenter par la suite à la bibliothèque s'ils désirent bénéficier de l'ensemble des services offerts.

Je vous souhaite, en terminant, de bonnes lectures en 2018.

Guy Delisle
responsable de la bibliothèque



L'artiste Jacques Cloutier expose actuellement ses œuvres à la bibliothèque de Saint-Laurent.

© Sylvain Delisle

Saint-Jean et Saint-François

VENTS ET MARÉES

Heures d'ouverture

La bibliothèque, située au 10, chemin des Côtes, à Saint-Jean, est ouverte le mercredi de 19 h à 20 h, le jeudi de 13 h à 15 h et le samedi de 10 h à 12 h. En cas de tempête, on suggère d'appeler à la bibliothèque (418 829-3336) pour vérifier si c'est ouvert. Aux heures d'ouverture du centre municipal, les documents empruntés peuvent être retournés en les déposant dans une boîte située à l'extérieur de la bibliothèque, au second étage.

Membres

Les personnes qui résident à Saint-Jean ou à Saint-François, ou qui y ont une propriété, peuvent s'abonner à la bibliothèque gratuitement. Pour tout renseignement, composer le 418 829-3336 aux heures d'ouverture.

Club d'écriture et Club de lecture

Le club d'écriture Bécs et Plumes se réunit de 13 h 30 à 15 h, le 3^e lundi du mois. Les personnes présentes écrivent sur un thème choisi par un(e) participant(e); les personnes qui le veulent partagent ensuite leur texte avec les autres. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.

Le club de lecture se réunit de 13 h 30 à 15 h, le dernier lundi du mois. Aucune lecture n'est impossible. Les personnes présentes résument

les livres qu'elles ont lus récemment et donnent leur opinion. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues, même celles qui n'ont aucun livre à présenter.

Collection

Plusieurs nouveautés s'ajoutent constamment à la collection qui peut être consultée à http://bibliotheque.saintjeanledoreleans.ca/opac_css/

Les dons de livres récents sont acceptés.

Séries

Anne Perry, t. 1 *Couloir des ténèbres*, t. 2 *Vengeance en eau froide*, t. 3 *Meurtre en écho*. Trois enquêtes de William Monk, chef de la police sur la Tamise à l'époque victorienne. Sa femme, Hester Latterly, infirmière, et son ami, l'avocat Oliver Rathbone, collaborent fréquemment à ses enquêtes. À lire en ordre, alors que Monk recouvre lentement la mémoire.

Anne Robillard, *Les chevaliers d'Antarès*, t. 7 *Vent de trahison*. Monde parallèle, portails, sorciers, traîtres... À lire, pour les initiés qui ont lu les six premiers tomes de la saga.

Romans acquis récemment

Pierre Breton, *Le zouave qui aimait les vélocipèdes*. Séverin Lachapelle est un jeune escroc qui emprunte l'identi-

té d'un autre pour s'engager dans les zouaves pontificaux et est envoyé en Italie avec 300 autres zouaves pour défendre le pape. Roman amusant qui respecte malgré tout les faits historiques.

Sorj Chalandon, *Le jour d'avant*. Roman prenant qui porte sur un accident dans une mine de charbon, tuant 42 mineurs, et les drames qui s'en sont suivis.

Micheline Dalpé, *Les orphelins irlandais*. Fuyant le conflit entre protestants et catholiques en Irlande, un jeune couple part pour l'Amérique et s'établit à Saint-Jacques-de-l'Achigan. Portrait touchant de l'immigration irlandaise au Québec dans les années 1820.

Jean-Paul Dubois, *Vous plaisantez Monsieur Tanner*. Le jeune Paul Tanner hérite de la maison de ses parents et entreprend de la rénover. Pour cela, il doit faire face à une multitude d'ouvriers qu'il peine à gérer, le tout décrit avec beaucoup d'humour.

Raphaëlle Giordano, *Le jour où les lions mangeront de la salade verte*. Amusante thérapie de groupe pour humaniser les participants, en général dominateurs et imbus d'eux-mêmes.

Ian McGuire, *Dans les eaux du Grand Nord*. La vie à bord d'un baleinier à la fin du 19^e siècle n'est pas facile pour le jeune chirurgien Sum-

ner. D'autant plus qu'il doit faire face à un meurtrier brutal avant de découvrir le vrai but de l'expédition. À lire sans faute.

Frank Schätzing, *Breaking news*. Le journaliste Tom Hagen veut toujours être là où se déroulent les événements qui font la manchette, que ce soit une prise d'otages en Afghanistan, le vol d'information en Israël, des poursuites, etc. Excellent thriller dont l'action se déroule dans une région explosive.

Documentaires

Nicolas Langelier, *Dix mille choses qui sont vraies*. Le journaliste a regroupé non pas dix mille, mais cent évidences et observations qui sont vraies, concernant l'éthique, le travail, la vie collective, etc. pour nous amuser et nous faire réfléchir. On souhaite bien sûr une suite à ces brillantes réflexions livrées avec humour.

Dominique Loreau, *L'art de l'essentiel*. L'auteure nous donne une leçon intéressante sur la façon de gérer ce qui nous entoure. D'abord, identifier ce qui n'est pas essentiel, ensuite, se détacher de ce qui nous encombre et finalement ne garder que le nécessaire. Faire la différence entre avoir et être. À lire et relire.

Thérèse Beaudet, pour le comité de la bibliothèque

Sainte-Pétronille LA RESSOURCE

Nouveautés et suggestions de lecture du mois de janvier

Christian Guay-Poliquin, *Le poids de la neige*. Gagnant du Prix littéraire du gouverneur général du Conseil des arts du Canada.

Pierre-Yves McSween, *En as-tu vraiment besoin?* Miroir réaliste devant nos choix de vie et leurs conséquences.

Serge Bouchard, *Les yeux tristes de mon camion*. 28 petites histoires du quotidien pleines de tendresse et d'émerveillement.

Serge Bouchard, *Le peuple rieur*. Hom-

mage à mes amis innus. Belles photos d'époque et chapitres décrivant les modes de vie.

Pour les enfants

Comment ratatiner les idées noires. Belles illustrations permettant à l'enfant d'apprivoiser ses peurs.

BD pour les jeunes et les adultes

Jacques Cartier. À la poursuite d'Hoche-laga.

Michel Rabagliati. Paul à Montréal. BD produite dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal.

Yuval Noah Harrari. Homo deus, brève

histoire de l'avenir. Aperçu vertigineux des rêves et cauchemars qui façoneront le XXI^e siècle.

Dons de livre

Merci à Pierre Cloutier, Marie Drouin, Gilles Dionne et Lili Lemieux pour leurs dons de livres.

Nouvel aménagement

Si vous n'avez pas eu l'occasion, récemment, de visiter votre bibliothèque, venez constater le nouvel aménagement inauguré en décembre. Nous avons repensé une gestion de l'espace plus commode et plus aérée pour consulter les livres en rayons.

Concours de Noël

Félicitations à M. Alain Boucher qui a gagné le chèque-cadeau de 40\$, échangeable chez Renaud-Bray, offert à l'occasion de Noël par la bibliothèque à tous ceux et celles qui nous ont visités en novembre et décembre.

Marie Blais, Lise Paquet et Gilles Gallichan pour l'équipe de bénévoles de la bibliothèque *La Ressource*

DERNIÈRE HEURE

NATHALIE LECLERC CANDIDATE POUR LE PARTI QUÉBÉCOIS

Sylvain
DELISLE

sylvain@autourdelile.com

C'est confirmé. Le 17 janvier, Nathalie Leclerc est montée sur la scène de l'Espace Félix-Leclerc pour annoncer officiellement qu'elle représentera le Parti québécois (PQ) dans Charlevoix-Côte-de-Beaupré aux prochaines élections. Elle tentera alors de ravir le comté à Caroline Simard, députée

du Parti libéral du Québec. Rappelons que cette dernière avait remporté les élections de 2014 en se présentant contre Pauline Marois qui était alors première ministre sortante. Entourée de Jean-François Lisée, chef du PQ, et d'Agnès Maltais, députée de Taschereau, Nathalie Leclerc a fait son allo-

cution avec espoir et poésie.

Questionné sur les départs annoncés dans son parti, M. Lisée s'est montré confiant pour la suite des choses. Il a rapidement rejeté l'image du bateau qui coule, décrivant plutôt la situation comme une roue qui tourne ou une nouvelle page qui commence.



Entourée de Jean-François Lisée, chef du PQ, et d'Agnès Maltais, députée de Taschereau, Nathalie Leclerc a annoncé qu'elle sera candidate pour le PQ aux élections de 2018. © Sylvain Delisle



RECETTE

Isabelle DEMERS

Gâteau énergie*

Après la période des Fêtes, les desserts moins sucrés et moins gras sont bienvenus. Voici une recette de gâteau appelé *Gâteau énergie* qui, en plus d'être délicieux, est une excellente source d'énergie dans le cadre de nos activités sportives.

Ingrédients

- 2 bananes mûres écrasées
- 60 g de noix de coco râpée non sucrée*
- 60 g de canneberges séchées
- 80 g de poudre d'amandes
- 50 g de farine
- 1 sachet de sucre vanillé
- 2 c. à thé de poudre à pâte
- 2 œufs
- 70 g de chocolat blanc
- ½ tasse d'amandes effilées
- 150 ml de lait d'amande

Préparation

1. Préchauffer le four à 350°F.
2. Mélanger les œufs, le lait d'amandes, le sucre vanillé et la poudre à pâte. Ajouter les bananes écrasées et bien mélanger. Ajouter progressivement la farine, puis la noix de coco, les canneberges et la poudre d'amandes. Ajouter les amandes effilées et le chocolat blanc haché et bien mélanger.
3. Mettre dans un moule à pain bien beurré ou tapissé de papier parchemin (c'est plus facile à démouler par la suite).
4. Cuire 40 minutes. Éteindre le feu et laisser cinq minutes de plus au four.



Inspiré du site L'Académie du goût.

*Si on n'a pas de noix de coco râpée, on peut remplacer par la même quantité de poudre d'amandes, ce qui donne en tout 140 g de poudre d'amandes pour le gâteau.

RBC Dominion valeurs mobilières Inc.

Obtenez un deuxième avis sur vos placements.



Groupe Côté Létourneau de RBC Dominion valeurs mobilières

Marcel Côté
Gestionnaire de portefeuille
418-527-5620
marcel.j.cote@rbc.com
1-800-340-6968

Hélène Létourneau
Gestionnaire de portefeuille associée
418-527-5361
helene.letourneau@rbc.com

Pour de plus amples renseignements ou pour une consultation gratuite, contactez-nous dès aujourd'hui.



Gestion de patrimoine
Dominion valeurs mobilières

RBD Dominion valeurs mobilières Inc.* et Banque Royale du Canada sont des entités juridiques distinctes et affiliées. * Membre-Fonds canadien de protection des épargnants. RBC Dominion valeurs mobilières Inc. est une société membre de RBC Gestion de patrimoine, division opérationnelle de Banque Royale du Canada. ®/MC Marque(s) de commerce de Banque Royale du Canada, utilisée(s) sous licence. © RBC Dominion valeurs mobilières Inc., 2017. Tous droits réservés.

AU CŒUR
de l'île d'Orléans

www.iledorleans.com
418 829-1011

CHRONIQUE DES PROJETS ET DES GENS QUI NOUS UNISSENT

PAR LE CONSEIL DES MAIRES DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Cet été, fais le choix de la France !

Appel de candidatures pour quatre emplois étudiants à Marennes Oléron, en France.

Basé sur la réciprocité entre villes françaises et québécoises, le programme Intermunicipalités est destiné aux jeunes qui souhaitent travailler un été dans le pays d'en face. Cet été encore, le Pays Marennes Oléron, en France, offre quatre emplois étudiants aux résidents de l'île d'Orléans.

Prestation, conditions et appui

- Prise en charge du transport international (sous condition).
- Salaire minimum français.
- Appui dans la recherche d'un hébergement.
- Appui dans les démarches administratives.
- Assurances par la Régionale de Québec-France.
- Permis de travail.

Il faut être

- Âgé de 18 à 30 ans.
- Résident sur le territoire de l'île d'Orléans.
- Étudiant(e), en apprentissage.
- Employé(e) ou en recherche d'emploi.

Type d'expérience souhaitée

Exemples d'emplois d'été en Pays Marennes Oléron (PMO): administration municipale, espaces verts, hôtellerie-restauration, accueil touristique, etc.

Informations supplémentaires

Date limite de dépôt des candidatures (CV + lettre de motivation): 23 février 2018.

Démarches administratives en mars (être titulaire d'un passeport au moment du départ).

Départ prévu à la fin juin 2018 pour six à huit semaines. Hébergement en résidence, famille d'accueil ou studio.

Renseignements et témoignages sur le programme: <http://francequebec.fr/intermunicipalites/>

Renseignements sur le Pays Marennes Oléron: <http://www.ile-oleron-marennes.com/>

Remise des candidatures (CV + lettre de motivation): MRC de L'Île-d'Orléans à l'attention de Marie-Maude Chevrier. Tél.: 418 829-1011, poste 233 – mmchevrier@mrcio.qc.ca

OFFRE D'EMPLOI - RESPONSABLE DU SITE PATRIMONIAL

L'île d'Orléans, le plus important site patrimonial du Québec, compte plus de 600 bâtiments identifiés comme étant d'une grande richesse architecturale. Lieu de quiétude, de verdure et de grands espaces, l'île présente quelques-uns des paysages les plus saisissants de la province. Ses vocations agricole et touristique sont indéniables et elles s'expriment, entre autres, à travers la qualité des produits de son terroir, la richesse de son patrimoine bâti et culturel, ses paysages bucoliques, sa nombreuse population d'artistes et d'artisans et, bien sûr, par l'omniprésence du fleuve.

La Municipalité Régionale de Comté (MRC) de l'Île d'Orléans est actuellement à la recherche d'un(e) responsable du Site patrimonial de l'Île d'Orléans pour un poste permanent à temps complet.

Nature de la fonction

Sous l'autorité de la direction générale, la personne a la responsabilité de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages ainsi que de l'intégration des nouvelles constructions du Site patrimonial de l'Île d'Orléans.

Pour ce faire, il (elle) doit notamment :

- Agir à titre d'expert en architecture au sein de l'équipe d'inspection en bâtiment et environnement en collaboration avec les inspecteurs, l'urbaniste et l'adjointe-administrative ;
- Présenter les demandes de permis des citoyens au ministère de la Culture et des Communications (MCC) en vue d'obtenir les autorisations nécessaires et assurer le suivi auprès des professionnels du ministère et des citoyens ;

- Conseiller les citoyens, les instances municipales et les comités consultatifs d'urbanisme relativement à la mise en valeur du patrimoine et l'intégration des nouveaux bâtiments dans le site patrimonial ;
- Contribuer à l'élaboration des normes architecturales et patrimoniales, lesquelles seront insérées dans les règlements d'urbanisme révisés des municipalités ;
- Assumer la gestion du Programme d'aide à la restauration patrimoniale des biens patrimoniaux ;
- Participer activement au comité de suivi de l'Entente régionale sur les paysages ;
- Planifier, organiser et coordonner les Prix de l'Île ;
- Participer à l'élaboration de projets de développement culturel ;
- Toute autre tâche connexe à ses fonctions principales.

Profil recherché

- Posséder le sens de l'organisation et de la planification ;
- Avoir une excellente capacité à travailler en équipe; capacité d'écoute, d'analyse et de synthèse ;
- Avoir d'excellentes habiletés en communication orale et dans la rédaction de divers documents;
- Avoir de l'initiative, de l'entregent et de la flexibilité.

• Qualifications requises

- Détenir un diplôme d'études universitaires en architecture ;
- Posséder au moins 3 années d'expériences professionnelle reliée à l'emploi ;
- Détenir des connaissances en conservation et mise en valeur du patrimoine bâti ;
- Avoir travaillé dans le milieu municipal sera considéré comme un atout ;
- Posséder un véhicule automobile.

Lieu de travail: Sainte-Famille, Île d'Orléans

La rémunération et les avantages qui l'accompagnent sont établis en fonction de la Politique des conditions de travail du personnel de la MRC de l'Île d'Orléans.

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.

Faire parvenir votre CV, par courrier électronique préféablement, avant le 9 février 2018 à midi à l'attention de :

Madame Chantale Cormier, directrice générale
MRC de l'Île-d'Orléans
2480, chemin Royal, Sainte-Famille, Île d'Orléans
(Qc) G0A 3P0
Tél.: (418) 829-1011 poste 227
Fax.: (418) 829-0304
ccormier@mrcio.qc.ca

LA FERMETURE DU MARCHÉ CHINOIS N'AFFECTERA PAS LE CENTRE DE TRI DE QUÉBEC

Méllissa
POIRIER

MRC de L'Île-d'Orléans

L'industrie du recyclage connaît actuellement des heures difficiles. Le principal acheteur mondial de matières recyclables, la Chine, a mis fin à l'importation de 24 catégories de matières, principalement le papier mélangé et les plastiques. Vous vous demandez sûrement quel impact cela aura sur les matières que vous mettez dans votre bac bleu.

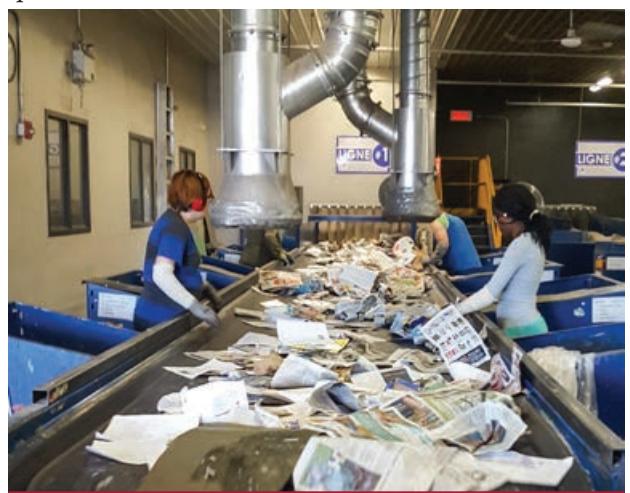
Est-ce que ça vaut la peine de recycler quand même ? Eh oui ! Le centre de tri de Québec recycle à 100% les matières triées malgré la situation actuelle ! Il avait prévu le coup ! En 2008-2009, lors de la crise du papier qui avait fortement ébranlé l'industrie du recyclage, le centre de tri de Québec s'était dit qu'il ne se ferait pas prendre la prochaine fois. Des investissements importants ont été faits pour améliorer la qualité du tri des matières (papier et carton, plastique, verre, métal, aluminium) lui permettant ainsi de diversifier ses marchés à l'international, mais surtout localement. Par exemple, le papier mélangé et le carton sont revendus et recy-

clés à l'usine de Cascades à Témiscouata-sur-le-Lac. Les plastiques sont recyclés via plusieurs entreprises québécoises telles que Plastrec, à Joliette, Tomra, à Baie-d'Urfé, Soleno, à Yamachiche, et Produits Replast, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil. En optant pour une qualité supérieure de tri des matières recyclables, le centre de tri de Québec parvient plus facilement à trouver des acheteurs pour ces matières et à de meilleurs prix.

Tous les centres de tri du Québec ne sont malheureusement pas aussi bien préparés. Rassurez-vous : la société d'État Recyc-Québec est en mode solution et s'engage à ne pas enfouir ou incinérer le moindre bout de papier, même en dernier recours. Rapelons que recycler présente des bénéfices à plusieurs niveaux. Entre autres, l'industrie du recyclage génère plus de 10 000 emplois au Québec en plus de préserver nos ressources naturelles et réduire nos émissions de gaz à effet de serre.

On compte sur vous pour continuer à faire un

bon tri à la source. C'est grâce à votre prétri que nous arrivons à revendre une matière de meilleure qualité à meilleur coût.



Chaîne de triage au centre de tri de Québec.

© Méllissa Poirier

DES ATELIERS DE PHOTOGRAPHIE DU PAYSAGE POUR LES JEUNES DE L'ÎLE

Mélanie
GERMAIN

MRC de L'Île-d'Orléans

Tu t'intéresses à la photographie ? Tu résides à l'île d'Orléans et tu es âgé entre 12 et 16 ans ? La MRC de L'Île-d'Orléans te propose un atelier d'initiation à la photographie du paysage en trois temps avec la photographe professionnelle Manon Dumas. Les séances se tiendront le jeudi 8 février, de 19 h à 20 h 30, le samedi 10 février de 13 h 30 à 15 h 30 et le jeudi 22 février de 19 h à 20 h 30.

L'inscription est obligatoire d'ici le mardi 6 février prochain, au 418 991-0791 ou à info@exactostrategie.com. C'est gratuit et le matériel te sera fourni sur place. Le nombre de places est limité, alors ne tarde pas !



Manon Dumas, photographe.

© Manon Dumas

VOUS AVEZ UN PROJET D'ENTREPRISE ?

Le volet développement économique de la MRC de L'Île-d'Orléans offre des services-conseils auprès des entreprises à différents stades de développement : le démarrage, la croissance, la restructuration, l'expansion et la relève. Différents programmes de financement sont également offerts sous forme de prêt et de subvention.

La MRC est fière de travailler au développement économique de son territoire. N'hésitez pas à contacter l'équipe du développement économique de la MRC qui mettra avec plaisir ses compétences au service de votre projet.

Vous envisagez de transférer votre entreprise agricole ?

Sur le territoire de la MRC de L'Île-d'Orléans, certaines entreprises agricoles ont identifié la relève, mais certaines n'ont pas encore trouvé de

repreneurs. Dans l'optique d'encourager la relève agricole non identifiée, l'une des actions inscrites au plan d'action du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) de notre territoire est de travailler à dresser une liste des relèves agricoles sans ferme et des cédants sans relève pour favoriser le transfert de fermes non-apparenté. Nous aimerions rappeler que pour s'inscrire à la liste, les propriétaires d'entreprises souhaitant rendre disponible une terre agricole de même que les personnes à la recherche d'une terre peuvent communiquer avec Julie Goudreault, à la MRC, qui tiendra à jour un registre non public des personnes inscrites et veillera à favoriser les jumelages. Tél. : 418 829-1011, poste 232.

Julie Goudreault
conseillère aux entreprises

BILODEAU 50 ans 1965-2015

LE DÉFI DU DÉTOUR...

BILODEAU vous garantit le meilleur prix ou nous payons votre déplacement

- Service de 7h30 à 19h00 du lundi au vendredi
- On va chercher votre véhicule
- Plus de 15 voitures de courtoisie
- Tarif horaire pour entretien 99.95\$

9641, boul. Ste-Anne, Ste-Anne-de-Beaupré • 418 827-3773
www.bilodeauautos.ca

UNE VIE COMMUNAUTAIRE DES PLUS ACTIVES À SAINTE-PÉTRONILLE

Yves-André
BEAULÉ

Municipalité de Sainte-Pétronille

Une année riche en activités s'achève et une autre tout aussi animée se pointe à l'horizon. Et si l'on jetait un regard en arrière... puis un autre devant?

2017 dans le rétroviseur

Bien des événements communautaires se sont déroulés en 2017 chez nous, à commencer par la fête hivernale à l'intention des familles.

Au cours de l'été, nous avons célébré les 150 ans de la chapelle anglicane St Mary's et rendu hommage à la communauté anglophone pour le précieux héritage architectural et culturel qui donne son cachet particulier au bout de l'île. En trois temps ont eu lieu des rassemblements et des visites commentées à la «chapelle des Dunn» ainsi qu'aux magnifiques domaines d'Horatio Walker et de Charles Porteous.

Au cours de l'automne se sont succédé trois événements: l'accueil de nos nouveaux concitoyens par la municipalité, puis le très couru défilé de l'Halloween de 85 petits (eh oui!) dans le secteur du quai. Enfin, le 25 novembre, une fête populaire attirait 35 enfants de la municipalité et une dizaine d'adultes au Centre communautaire Raoul-Dandurand pour la projection du film *Les bagnoles 3*, avec maïs soufflé et rafraîchissements, et la remise d'un calendrier de l'Avent. Dame nature ne nous ayant pas gâtés ce jour-là, c'est à l'intérieur du centre communautaire que la chorale du Chœur de l'Isle d'Orléans a ensuite présenté un superbe mini-concert de Noël fort apprécié, accompagné de chocolat et café chauds, de vin pour les «grands» ainsi que de beignets. Sous la pluie, nous avons bravement procédé à l'illumination de notre grand arbre de Noël, marquant ainsi le début de cette période de célébrations avec sa féerie, ses réunions de parents et amis, sans oublier sa dimension religieuse et ses traditions liturgiques.

Le 9 décembre, le conseil municipal accueillait au centre communautaire nos bénévoles d'ici, et quelques autres gravitant autour de la municipalité, pour un souper reconnaissance envers ces gens dévoués qui contribuent à l'animation et au bien-être de notre communauté. Au terme d'un buffet chaud et froid, on a fait tirer à leur intention trois coffrets-cadeaux et deux paniers de produits de l'île. Ces dernières années, nous avions pris l'habitude de profiter de cette occasion pour rendre un hommage particulier à des bénévoles d'exception: ce furent successivement Daniel Guillot et Robert Martel, M. et Mme Willie Gosselin, Violette Goulet, Marie Blais, Lise Paquet, Jean Fiset, Richard Émond, Claude Bussière et Anne Deschamps.

Cette fois, nous avons plutôt choisi de produire et présenter à l'assistance un diaporama rappelant le riche éventail d'activités communautaires qui, au cours des quatre dernières années, se sont déroulées à l'intention de nos concitoyens. On a pu alors constater que Sainte-Pétronille, loin d'être un village-dortoir, se soucie d'offrir et de déployer à l'intention de sa communauté un programme varié de loisirs et de culture. C'est ainsi que l'on peut contribuer à développer entre nous plus de convivialité et un véritable sentiment d'appartenance à une communauté vivante.

La fin de l'année a vu le retour du concours de décos extérieures *Sainte-Pétronille scintille!* pour lequel nos concitoyens se sont disputé trois prix de 100\$ chacun.

2018 en perspective

Pour l'année qui vient, nous avons préparé à votre intention un ensemble d'activités qui se dérouleront dans notre municipalité. Naturellement, les dates et contenus vous seront communiqués par les véhicules habituels, soit *Le Beau Lieu*, le journal *Autour de l'île*, le site internet de la municipalité et les envois postaux occasionnels. En voici un aperçu.

- Janvier - février - (mars): cours de hockey et de patinage sur glace, cours de yoga et de musique, exercices de mise en forme (vie active) sans compter la bibliothèque et ses activités.
- Fin février - début mars: fête du passage hiver-printemps comprenant cabane à sucre, tir de traîneaux, tournoi de hockey, promenade en poney, maquillage, etc.
- Fin mai - début juin (en fonction de la température et de la floraison): un salut au printemps aux accords de l'accordéon dans le cadre d'un pique-nique familial sous les pommiers en fleurs de la Polyculture Plante.
- Juin - juillet - août: saison des concerts de Musique de chambre à Sainte-Pétronille, à l'église.
- Début juillet: sur le parvis de la mairie, inauguration de l'œuvre primée au 3^e Concours d'art public de Sainte-Pétronille.
- Mi-Juillet: une nouveauté, Le Grand Rallye 2018 de Sainte-Pétronille, un circuit intergénérationnel de découvertes à pied dans le cœur du village, suivi d'un souper gratuit hot-dogs et rafraîchissements, au Parc des loisirs, voisin de la mairie et du centre communautaire.

- Juillet - août: nos deux visites triennales d'inspection et d'évaluation. D'abord, celle, pan-canadienne, de Communities in Bloom/Collectivités en fleurs (on y met l'accent sur l'engagement communautaire). Puis celle des Fleurons du Québec (nous en avons obtenu quatre et l'on soupire après la *totale* de cinq!). Nous comptons beaucoup sur la collaboration de nos propriétaires de résidence et nos commerces pour se donner un «look» horticole qui séduise!
- Août: fête champêtre annuelle du Foyer de Charité Notre-Dame d'Orléans (messe, épuchette de blé d'Inde et activités variées).
- Août: concert de jazz et de musique populaire au Parc des loisirs, avec dégustation de chocolat, de jus ou de kir.
- Octobre: pour les petits, traditionnel défilé de l'Halloween dans le secteur du quai, avec contribution de la municipalité au comité ad hoc.
- Fin novembre: fête de l'illumination du sapin, concert de Noël par le Chœur de l'Isle d'Orléans et fête des enfants avec projection d'un film, maïs soufflé et rafraîchissements et remise du calendrier de l'Avent.
- Décembre: fête des bénévoles et de la reconnaissance. Concours Sainte-Pétronille Scintille! où nous invitons nos concitoyens à décorer leur propriété pour créer de la féerie dans notre village.

Tout cela pour rendre la vie de nos concitoyens encore plus agréable et chaleureuse !

AVIS PUBLIC

Municipalité de Sainte-Pétronille

Aux personnes concernées par un règlement de modification du règlement de zonage visant à revoir les limites des zones R-14 et CO-4 et créer la zone R-20 à même une partie de la zone CO-2 et la zone R-21 à même la totalité de la zone CO-3, de prévoir des normes applicables à ces nouvelles zones.

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité, QUE:

1. Lors de la séance ordinaire tenue le 8 janvier 2018, le conseil a adopté, par sa résolution 2018-011, un projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 151 de la municipalité du village de Sainte-Pétronille visant à revoir les limites des zones R-14 et CO-4 et créer la zone R-20 à même une partie de la zone CO-2 et la zone R-21 à même la totalité de la zone CO-3 et de prévoir des normes applicables à ces nouvelles zones.
2. Une assemblée de consultation publique aura lieu le 5 février 2018 à 19 h 30, à la salle du conseil de la Municipalité de Sainte-Pétronille au 3, chemin de l'Église.
3. Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué et les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.
4. Le projet de règlement contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

5. Le projet de règlement peut être consulté à la mairie du lundi au jeudi entre 9 h et 16 h.
6. Le projet de règlement peut être consulté sur le site internet de la municipalité au www.ste-petronille.iledorleans.com

Donné à Sainte-Pétronille ce 11^e jour de janvier 2018.

•••

AVIS PUBLIC

Avis public est donné par le soussigné qu'une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été formulée par M. Daniel Lavoie (lot 2-71-5), Sainte-Pétronille. Ce lot est situé dans la zone R-16. Cette demande a pour but d'autoriser la hauteur du bâtiment secondaire (garage) à 4,82 m. Selon l'article 121 du règlement 151 sur le zonage à Sainte-Pétronille, la hauteur du garage devrait être de 4,5 m. Cette demande sera étudiée lors de la prochaine séance régulière du conseil qui se tiendra le 5 février 2018, à 20 h, à la mairie, 3, chemin de l'Église, Sainte-Pétronille.

A cette séance, toutes les personnes intéressées pourront se faire entendre par le conseil relative à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

Donné à Sainte-Pétronille, ce 11^e jour de janvier 2018.

Jean-François Labbé
directeur général/secretaire-trésorier

FÊTE HIVERNALE À SAINTE-PÉTRONILLE ÉDITION 2018

Yves-André BEAULÉ
et Frédérique VATTIER

Municipalité de Sainte-Pétronille

Encore cette année, nous vous invitons à enfiler vos mitaines, à emmitoufler les bébés et à apporter vos bâtons de hockey pour la fête hivernale du dimanche 25 février au centre communautaire de la municipalité, tout près de la patinoire.

Ne manquez pas la balade en traîneau tiré par deux chevaux qui vous promènera sur la route de l'église et sur le bout de l'île. De la tire sur la neige, de la musique d'ambiance et des tours sur poney, le tout

gratuit, sera au programme sans compter notre fameux tournoi de hockey avec, comme arbitre, notre maire Harold Noël. Ce tournoi avec prix de participation qui s'adresse aux jeunes et aux moins jeunes se déroulera en deux phases.

Amenez-vous, amenez vos amis et vos petits-enfants pour une belle activité familiale de 13 h à 16 h, le dimanche 25 février. Au plaisir de se voir tous !

SAINT-LAURENT

Michelle
MOISAN

Directrice générale

Je souhaite à tous une très bonne année 2018, pleine de projets, de rencontres et de belles surprises.

Voici un résumé de la séance du conseil municipal tenue le 15 janvier 2018 ainsi qu'un état d'avancement de certains dossiers présentés par les membres du conseil lors de celle-ci.

Pour une information plus à jour, n'hésitez pas à vous rendre sur le site www.saintlaurentio.com ou à communiquer avec l'administration municipale au 418 828-2322.

Séance de janvier

La municipalité convie tous les citoyens à une séance extraordinaire le 25 janvier prochain, à 19 h 30. Au cours de cette rencontre, un budget révisé sera adopté. Afin d'éviter l'augmentation de la taxe foncière générale annoncée en décembre, la municipalité utilisera une partie de son surplus accumulé pour équilibrer le budget 2018.

Le conseil a procédé à la modification de son règlement sur la rémunération des élus. Ce changement a pour but d'offrir une rémunération

supplémentaire au maire suppléant en cas d'absence de plus de 30 jours de la mairesse.

À la suite d'une demande en ce sens, la municipalité refuse de procéder à ses frais au déneigement de la partie ouest du chemin de la Chalouperie. N'étant pas utilisé en hiver pour des usages municipaux ou communautaires, le conseil considère ne pas avoir l'obligation de déneiger cette section du chemin.

En décembre dernier, la municipalité a mis en vente l'ancienne mairie pour un montant de 188 000\$. À la suite de cette mise en vente, plusieurs offres d'achat ont été reçues. Mme Debbie Deslauriers, mairesse, et Mme Michelle Moisan, directrice générale, ont été mandatées par le conseil pour finaliser la vente à M. Sylvain Blouin pour la somme de 198 000\$. Le conseil compte utiliser cette somme pour la rénovation et de la mise aux normes de l'ancien presbytère paroissial.

La municipalité déposera une demande de subvention dans le cadre du programme PRIO du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport afin de renouveler les bandes de la patinoire.

M. Maxime Coulombe a été embauché comme surveillant de salles.

Le conseil a pris la décision de ne pas renouveler le mandat de M. Patrick Labbé comme administrateur de classe A de la marina. Le conseil prend acte de la démission de M. René Saint-Laurent à un poste similaire et l'accepte. Rappelons que la marina est gérée par un conseil d'administration composé de six administrateurs: deux de classe B, élus par les usagers, et quatre de classe A, nommés par la municipalité. À la séance extraordinaire du 25 janvier, le conseil municipal élira deux nouveaux représentants de classe A afin de combler ces postes.

Rapports des conseillers

Plus de 50 enfants et leurs parents ont participé à la fête de Noël organisée par la municipalité; ils ont assisté à un spectacle de cirque sur la thématique de Noël.

La municipalité recevra un dédommagement de 20 000\$ à la suite de l'entente avec la firme Polaris qui a utilisé le quai l'automne dernier et qui procédera à quelques transports addi-

tionnels en 2018. Avec cette somme, la municipalité amorce présentement un projet de réaménagement du quai et du chemin du quai. La firme Urbam a été retenue en décembre afin d'élaborer un plan d'aménagement. Le conseil analyse actuellement une première proposition de plans.

Le conseil a tenu, le 4 janvier, une rencontre afin de poursuivre la mise en place du plan de mesures d'urgence.

Le dossier «Saint-Laurent village maritime» progresse. Une commande de mobilier urbain a été faite. Ces nouveaux éléments seront installés à l'été 2018.

La municipalité ayant reçu de nombreuses plaintes concernant la présence de coyotes relativement à la sécurité des jeunes enfants et des animaux de compagnie, celle-ci a obtenu l'autorisation du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs afin de pouvoir retenir les services d'un trappeur pour tenter de diminuer la population de coyotes dans la partie ouest du territoire. Il est conseillé aux citoyens de garder leur chien en laisse lors de randonnées en forêt.

ACTIVITÉS HIVERNALES À SAINT-LAURENT

Joëlle
DERULLE

Municipalité de Saint-Laurent

Ski de fond aux flambeaux – 9 février à 19 h

Une activité idyllique de ski de fond aux flambeaux est offerte aux gens ayant envie de jouer dehors en bonne compagnie. Une boucle de 1,2 km sera éclairée de flambeaux. Les skieurs pourront faire plusieurs tours de la boucle selon leur capacité et se réchauffer avec un chocolat chaud au bord du feu.

À prévoir: skis de fond et lampe frontale.

Départ entre le 627 et le 637, route Prévost.

Plaisir des neiges – 10 février à 13 h

La municipalité de Saint-Laurent invite toutes les familles à participer à un après-midi rempli d'activités hivernales lors l'édition 2018 du Plaisir des neiges. Le tout se déroulera le samedi

10 février à partir de 13 h au terrain des loisirs de Saint-Laurent.

Activités au programme:

- de 13 h à 16 h:
 - glissade - apportez votre traîneau.
 - sculptures sur neige - matériel fourni.
 - patinage.
 - musique.

• à 13 h 30:

- visite de Bonhomme Carnaval.

La Maison des jeunes de l'île d'Orléans sera sur place tout l'après-midi pour vous servir gratuitement soupe chaude, chocolat chaud et autres breuvages.

Bravez l'hiver et venez vous amuser avec nous !



La splendeur du
bois massif

100, chemin du Moulin
Saint-Jean, île-d'Orléans
(Québec) G0A 3W0
T: 418 829.3483
F: 418 829.1156
E: info@scierieblouin.com

www.scierieblouin.com



SAINTE-FAMILLE

**Sylvie
BEAULIEU G.M.A.**

Directrice générale / secrétaire-trésorière

Résumé de la séance ordinaire de 8 janvier 2018

Outre les résolutions administratives usuelles, voici un résumé des principaux sujets traités lors de la séance précitée.

M. Yves Lévesque, conseiller, a été nommé maire suppléant pour l'année 2018.

Une résolution fut adoptée afin d'établir le salaire 2018 pour le service de protection incendie.

La prochaine séance du conseil aura

lieu le 5 février 2018.

Heures d'ouverture du bureau municipal

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Adresse courriel: info@munstefamille.org

Tél.: 418 829-3572.

Site web: www.ste-famille.iledorleans.com

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Avis public est donné de ce qui suit:

QUE le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans a adopté, lors d'une séance régulière tenue le 8 janvier 2018, le règlement #2017-297 décrétant les taux de taxation pour l'année 2018.

QUE le règlement est disponible au bureau municipal, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île d'Orléans ce 9^e jour de janvier 2018.

•••

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Second projet de règlement 2017-298 adopté le 8 janvier 2018 modifiant le règlement de zonage 2005-197 afin de revoir les normes particulières relatives aux garages privés et aux abris d'auto.

Avis public est donné de ce qui suit:

1. À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 8 janvier 2018, le conseil a adopté le second projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2005-197.

2. Ce second projet contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées de l'ensemble du territoire afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à l'approbation de certaines personnes habiles à voter conformément à la Loi sur les élections

et les référendums dans les municipalités. Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard des dispositions du projet peuvent être obtenus au bureau de la municipalité au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures normales de bureau.

3. Pour être valide, toute demande doit:

- Indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient.
- Être reçue au bureau de la municipalité, 2478, chemin Royal, au plus tard le 5 février 2018.
- Être signée par au moins 12 personnes intéressées dans la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

4. Personnes intéressées:

- 4.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et remplit les conditions suivantes le 8 janvier 2018:
- Être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.
 - Être domiciliée, propriétaire d'un immeuble, occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir la demande.

Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires: être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, qui, le 8 janvier 2018, est majeur et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

Le second projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité, 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Sainte-Famille ce 10^e jour de janvier 2018.

volontaires. Afin d'accompagner le conseil municipal dans le remplacement d'un camion d'incendie, un consultant a été choisi à la suite d'un appel de soumissions.

Loisirs et culture

Une demande de subvention sera déposée pour remplacer la bâtie de la patinoire qui est désuète.

La municipalité offre un remboursement partiel du coût d'inscription à certains cours ne se donnant pas sur l'île et s'adressant aux jeunes. Plus de détails vous seront transmis par la poste à la fin du mois.

Une entente sera signée pour que la municipalité entretienne l'escalier entre les bureaux municipaux et le chemin Royal.

Prochaine séance ordinaire du conseil

Lundi 12 février 2018 à 20 h au 2^e étage du centre administratif, au

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité, Avis public est donné de ce qui suit:

Que le conseil municipal de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue le 8 janvier 2018, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement #2018-299 «Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans».

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans qui aura comme objectifs:

- D'énoncer les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique.
- D'énoncer les règles déontologiques qui doivent guider la conduite d'une personne à titre de membre du conseil, d'un comité de la municipalité ou, en sa qualité de membre d'un conseil de la municipalité, d'un autre organisme.
- D'assurer l'adhésion explicite des membres du conseil de la municipalité aux principales valeurs de celle-ci en matière d'éthique et de déterminer des mécanismes d'application et de contrôle des règles déontologiques applicables.

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Municipalité de Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans qui établira les valeurs suivantes:

- L'intégrité des membres du conseil municipal.
- L'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal.
- La prudence dans la poursuite de l'intérêt public.
- Le respect envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux et les citoyens de la municipalité.
- La loyauté envers la municipalité.
- La recherche de l'équité.

Que conformément à la Loi, ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui aura lieu le lundi 5 février 2018 à 20 h à la salle du conseil municipal située au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans.

Que le projet de Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux est disponible au bureau de la municipalité située au 2478, chemin Royal, Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières de bureau.

Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans ce 9^e jour de janvier 2018.

•••

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Sylvie Beaulieu, de la susdite municipalité,

Avis public est donné de ce qui suit:

QUE lors de la séance ordinaire tenue le 8 janvier 2018, un avis de motion a été donné de l'adoption, à une séance ultérieure, du règlement numéro 2018-300 relatif au traitement des élus municipaux, dont le projet a été présenté séance tenante.

QUE le projet de règlement prévoit que:

Rémunération de base actuelle (annuelle)			
Poste	Salaire	Allocation de dépense	Total
Maire	9 384,00\$	4 694,00\$	14 078,00\$
Conseillers	2 985,85\$	1 493,90\$	4 483,75\$
Rémunération de base projetée (annuelle)			
Poste	Salaire	Allocation de dépense	Total
Maire	10 084,00\$	5 042,00\$	15 130,00\$
Conseillers	3 215,00\$	1 607,00\$	4 822,00\$

QUE ce règlement est rétroactif au 1er janvier de l'année en cours et remplace le règlement #2012-266.

QUE la rémunération totale du maire et des conseillers sera augmentée annuellement selon l'indice des prix à la consommation au 31 décembre.

QUE conformément à la Loi, ce conseil tiendra une séance publique au cours de laquelle sera adopté ledit règlement, séance qui se tiendra à la salle du conseil municipal le 5 février, à 20 h.

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal et ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donnée à Sainte-Famille-de-l'Île-d'Orléans, ce 9^e jour du mois de janvier 2018.

•••

AVIS PUBLIC

Extrait du procès-verbal d'une séance régulière du Conseil municipal de Sainte-Famille, île d'Orléans, tenue le 8^e jour du mois de janvier 2018.

Étaient présents (es) : Mesdames Sylvie DeBlois, Lucie Michaud, messieurs Yves Lévesque, Bruno Simard, et Marc-Antoine Turcotte, tous formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-Pierre Turcotte, maire.

Monsieur Bruno Simard conseiller, donne avis par les présentes, qu'il sera soumis pour adoption, lors d'une prochaine séance du Conseil, un règlement # 2018-301, décrétant un emprunt au montant maximum de 250 000 \$ afin de réaliser les travaux de toiture de la patinoire extérieure.

Donné à Sainte-Famille, île d'Orléans, ce 10^e jour du mois de janvier deux mille dix-huit.

Sylvie Beaulieu g.m.a
Directrice générale & secrétaire-trésorière

SAINT-JEAN

**Marie-Ève
BERGERON**

Directrice générale & secrétaire-trésorière

Bonne et heureuse année 2018 à tous! Je vous souhaite santé, amour et bonheur.

Voici un extrait des points traités à la séance du conseil du 8 janvier 2018.

Administration

Le conseil municipal a adopté son règlement de taxation pour 2018. Il a aussi commencé les démarches pour adopter un code d'éthique des élus révisé, tel qu'exigé par le ministère des Affaires municipales à la suite à d'une élection générale. Ayant reçu la démission d'une employée, le conseil a convenu de publier l'offre d'emploi ci-jointe. Nous en profitons pour remercier M^{me} Desbiens pour son travail ces dernières années.

Sécurité publique

Une demande d'aide financière a été déposée pour la formation de pompiers

8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans.

Village de l'Avent

En décembre dernier, l'illumination du village fut un succès avec les myriades d'activités que proposait le comité d'embellissement. Le chœur d'enfants, dirigé par M. Jacques Michel, fut

OFFRE D'EMPLOI – AIDE À L'ENTRETIEN GÉNÉRAL POUR LA MUNICIPALITÉ

Vous cherchez un travail varié? Vous êtes débrouillard, autonome, disponible et avez de bonnes habiletés manuelles et physiques? Voici une offre d'emploi qui pourrait vous intéresser!

TÂCHES VARIÉES

- Entretien général (peinture, tonte de gazon, coupe de branches, décoration, etc.).
- Conciergerie (ménage des bâtiments municipaux).
- Assister le responsable des travaux publics.
- Déneigement des accès aux bâtiments, signaleur pour le déneigement des trottoirs.
- Autres tâches connexes.

TYPE DE POSTE

Temps partiel. La moyenne d'heures par semaine varie entre 8 et 20 heures. De plus, il y a du remplacement durant les vacances du responsable des travaux publics.

DURÉE DU POSTE

Contrat d'un an avec possibilité de renouvellement.

CONDITIONS

Salairé à discuter selon l'expérience.

CANDIDATURE

La date limite pour la réception de votre curriculum vitae est le lundi 5 février 2018 à 15 h au bureau municipal, 8, chemin des Côtes, Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans (Québec) G0A 3W0.

Tél.: 418 829-2206 / Fax: 418 829-0997.

Courriel: stjean@bellnet.ca

SAINT-FRANÇOIS

Marco
LANGLOIS, G.M.A.

Directeur général/secrétaire-trésorier

Bonne année 2018 à tous!

En ce début d'année, il est important de souligner que même si le Plan de conservation du site patrimonial de l'Île-d'Orléans a été déposé à la fin de l'année 2017 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec, madame Labbé, mairesse, continuera, en collaboration avec les élus de la municipalité et ceux de l'ensemble de l'île d'Orléans, à défendre les intérêts des citoyens auprès des intervenants responsables de ce dossier.

Un autre dossier auquel la municipalité collabore étroitement est celui de l'implantation d'un site d'Espace villégiature Hutttopia sur une partie de la propriété des scouts de Québec, à la pointe d'Argentenay. Il s'agit d'un projet majeur non seulement pour Saint-François, mais également pour l'île d'Orléans et même pour la région de Québec.

Taxation 2018

Dans les prochains jours, vous recevrez votre compte de taxation muni-

cipale 2018. Il est important que vous preniez connaissance du communiqué qui l'accompagnera: il contient des informations importantes. En particulier celle qui traite de la numérotation des résidences. En effet, le règlement 016-130 fixe les règles applicables à la numérotation des résidences de la municipalité. À ce sujet, je souligne deux éléments très importants pour votre sécurité:

votre numéro doit être visible à partir de la voie d'accès à votre propriété; seul le numéro réel doit être affiché.

Donc, pour les résidents du chemin Royal, après deux ans, il est plus que temps de faire disparaître les anciens numéros. Il en va de votre sécurité!

Il me reste, en terminant, à vous inviter à la prochaine séance ordinaire du conseil prévue le lundi 5 février à 20 h, à la salle du conseil située dans le local 216 du centre Le Sillon, 3491, chemin Royal, et à vous rappeler les heures d'ouverture du bureau municipal, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

AVIS PUBLIC PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Marco Langlois, de la susdite municipalité, Règlement numéro 018-149 établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans.

Que le Conseil municipal de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans, à une séance ordinaire tenue à la salle du conseil du centre Le Sillon, le 8 janvier 2018, a donné un avis de motion et déposé le projet de règlement numéro 018-149 «Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans». Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui aura comme objectifs:

1. d'accorder la priorité aux valeurs qui fondent les décisions d'un membre du Conseil de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans et de contribuer à une meilleure compréhension des valeurs de la municipalité;
2. d'instaurer des normes de comportement qui favorisent l'intégration de ces valeurs dans le processus de prise de décision des élus et, de façon générale, dans leur conduite à ce titre;
3. de prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, d'aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
4. d'assurer l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui établira les valeurs suivantes:

L'intégrité des membres du conseil municipal:

- l'honneur rattaché aux fonctions de membre du conseil municipal;
- la prudence dans la poursuite de l'intérêt public;
- le respect envers les autres membres du conseil municipal, les employés municipaux et les citoyens de la municipalité;
- la loyauté envers la municipalité;
- la recherche de l'équité.

Que ce règlement prévoit l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les élus de la Municipalité de Saint-François-de-l'Île-d'Orléans qui prévoira, pour s'assurer de l'atteinte des objectifs et le respect des valeurs de la municipalité, des règles de conduite et des mécanismes de contrôle.

Que conformément à la Loi ce règlement sera soumis pour adoption lors d'une séance ordinaire du conseil qui se tiendra à la salle du conseil du centre Le Sillon le 5 février 2018 à 20 h.

Que le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal, 3491, chemin Royal, Saint-François-de-l'Île-d'Orléans aux heures régulières, soit du lundi au jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h.

Donnée à Saint-François-de-l'Île-d'Orléans ce douzième jour de janvier deux mille dix-huit.

Marco Langlois, g.m.a.
directeur général/secrétaire-trésorier

ANNONCES CLASSÉES

OFFRES DE SERVICE

Espace thérapeutique Orléans. Massothérapie. Fasciathérapie. Thérapie crânienne. Sophrologie (stress, santé, mieux-être). À Saint-Laurent. Sur rdv. Halim TAZI, massothérapeute agréé et sophrologue. Reçu pour assurances. www.espacetherapeutiqueorleans.ca ou halim_tazi@videotron.ca. 418 991-0642, cell. 418 922-7089

•••

Menuisier, 20 ans d'expérience professionnelle, avec carte de compétence. Prêt à réaliser tous vos projets de construction et rénovation de tout genre. Doué en finition intérieure et extérieure. Installation de portes et fenêtres. Rénovation de garage, cabanon, salle de bain, cuisine, etc. Un service de qualité à un prix concurrentiel. Ce sera un plaisir de travailler pour vous et de concrétiser vos projets. Un seul appel saura vous convaincre! Références fournies sur demande. Demandez Guy Lévesque. 581 999-7394

•••

Entretien résidentiel ou rénovation: maçonnerie, menuiserie, peinture et plâtrage. Fidèle aux gens de l'île depuis 16 ans. Pour un travail soigné. Spécialité: les ancestrales. Sylvain Bruneau. 418 262-2630

OFFRES DE SERVICE

Traitements laser pour dépendances: tabac, alcool, drogues, fringales sucrées. Traitement du stress, de la perte de poids. Spa ionisé pour désintoxiquer l'organisme, éliminer les parasites et retrouver son énergie. À Sainte-Pétronille, Québec et Lévis. Sur rdv. Nathalie Gagné, naturopathe & phytothérapeute. Reçu pour assurances. natgagne@videotron.ca www.laserquebeclevis.com. 418 933-4839 (cell. + textos)

•••

Femme d'expérience, honnête et fiable, ferait le ménage dans votre maison. Demandez Louise. 418 991-0844

COURS

Cours de conversation anglaise privés ou en petit groupe pouvant améliorer votre communication lors d'un voyage ou au travail. 36 ans d'expérience en enseignement de l'anglais. À Saint-Laurent. 418 837-8066

OFFRES D'EMPLOI

Vignoble du Mitan

Nous sommes à la recherche de personnel à temps plein et à temps partiel pour la saison 2018. Postes disponibles à la vente, à l'entretien de la vigne et autres travaux. Bienvenue aux retraités, étudiants et autres. Veuillez prendre note que pour les postes à la vente une certaine connaissance de l'anglais serait un atout. Bien vouloir communiquer avec Marcellin Turcotte. Courriel: marcelint@videotron.ca Cell. :418 570 0901 Vignoble: 418 829-0901

•••

Cabane à sucre l'En-Tailleur cherche à combler les postes suivants pour sa saison 2018. Préposé(s) en cuisine. De mars à octobre. Horaire variable, temps partiel, jour, soir, fin de semaine.

Personnel pour le service aux tables. De mars à octobre. Horaire variable, temps partiel, jour, soir, fin de semaine.

Envoyer votre CV à contact@entailleur.com ou par fax à 418 828-2344

À LOUER

Maison à louer à Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans. Située sur le bord du fleuve (Parc maritime), à seulement 10 minutes du pont de l'île. Maison avec un sous-sol et un rez-de-chaussée à louer avec un appartement loué à l'étage. Entièrement rénovée il y a trois ans, insonorisation impeccable. Au rez-de-chaussée se trouvent la chambre à coucher des maîtres, une salle de bain complète ainsi qu'une pièce maîtresse comprenant le hall, la cuisine, la salle à manger et le salon, le tout fenêtré côté fleuve sur une vingtaine de pieds.

Au sous-sol: la chambre d'invité et une salle d'eau, un atelier, une salle de lavage, un très grand garde-robe (walk-in) de cèdre ainsi qu'une très grande pièce pour servir de salon, bureau ou super cinéma maison. Un accès au terrain gazonné et entretenu (inclus) pour y voir passer de très près les navires, à moins que ce ne soit à partir de la galerie couverte de 8 pi X 30 pi. Immense stationnement déneigé (inclus). Éloigné du chemin Royal, donc très tranquille (bruit de la rue principale presque inexistant). Paysagé avec de beaux gros arbres. Un îlot de travail en cuisine avec comptoir-lunch des plus modernes et au goût du jour. Plancher de salle de bain chauffant, chute à linge du r-d-ch à la salle de lavage, éclairage d'ambiance, un foyer au propane (genre ancienne annexe). Chauffage électrique à plinthe. Beaucoup, beaucoup de rangement. Un endroit idéal pour un couple ou une personne seule. 1 595\$/mois, non chauffé, non éclairé.

Pour information: mariobourdages@videotron.ca

À LOUER

4½, libre en avril. 2e étage, avenue Leclerc, à cinq minutes du pont. Non chauffé, non éclairé, deux stationnements.

418 953-9603 - 418 991-0844

DATES BUTOIRS À RESPECTER

Publicités :
lundi 5 février
(Réservation d'espace & matériel publicitaire)

Textes et communiqués :
mercredi 7 février

Distribution du journal :
jeudi 22 février

Autour de l'île est un journal communautaire imprimé à 4 500 exemplaires et distribué gratuitement dans les six municipalités de l'île d'Orléans.

Tél. 418 828-0330 • Téléc. 418 828-0741 • info@autourdelile.com
517, route des Prêtres, suite 115, Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans G0A4E0

Rédacteur en chef:
Sylvain Delisle

Coordonnatrice:
Laure-Marie Vayssairat

Collaborateurs/trices : Hélène Bayard, Nicole Bédard, Alain Boucher, Sylvain Delisle, Isabelle Demers, Karine Fortin Line Frenette, Normand Gagnon, Sébastien Girard, Jacqueline Guimont, Isabelle Harnois, Bruno Laplante, Lucie Lapointe, Mathieu Lépine, Bernard Raphy et Marie-Hélène Therrien.

Conception : 

Imprimeur : 

Buffet Maison

- Notre ingrédient secret... l'île d'Orléans -

Pour une soirée en amoureux réussie et sans soucis, choisissez notre menu de **St-Valentin !**

Disponible dès le 10 février.

Communiquez avec nous dès maintenant pour votre commande.

UN SEUL NUMÉRO **418 828-2287**

Saint-Pierre : 995, route Prévost • Beauport : 1090, boul. des Chutes • Québec : 1165, av. Cartier
www.buffetmaison.com

Gagnez en simplicité

REER-CELI

**Jusqu'à
16 000 \$
en prix**

Participez en cotisant à un REER ou à un CELI avant le 1^{er} mars 2018*.

Tous les détails à desjardins.com/gagnezensimplicité



Desjardins
Caisse de L'Île-d'Orléans

* Aucun achat ou contrepartie requis. Concours ouvert du 1^{er} janvier au 1^{er} mars 2018 aux membres d'une caisse Desjardins du Québec ou d'une caisse populaire membre de la Fédération des caisses populaires de l'Ontario inc. Valeur totale des prix : jusqu'à 16 000 \$. 8 tirages auront lieu aux dates suivantes : les 18 et 25 janvier, les 1^{er}, 8, 15 et 22 février et les 1^{er} et 15 mars 2018. Certaines conditions s'appliquent. Détails et règlement disponibles au desjardins.com/gagnezensimplicité.